

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

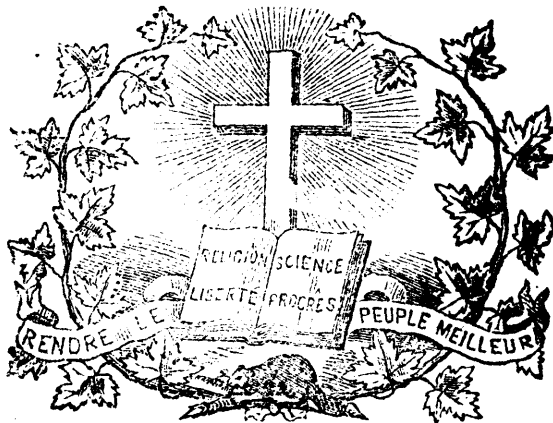
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Décembre 1861.

No. 12.

**SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: La Veille du Noël.—Le Dernier jour de l'Année. Mde Tasu. — Les Canotiers de l'Outaouais, X. Marmier. — SCIENCES: Cours d'Histoire du Canada à l'Université Laval, par M. l'Abbé Ferland (suite).—ÉDUCATION: Conseils aux Instituteurs: XIV. Bonté, Sévérité; XV. Étudier le Caractère des Enfants. Th. H. Barrau.—De la Calligraphie: II. De l'insuffisance et des Inconvénients qu'offre l'usage exclusif des Modèles d'Écriture. Taiclet.—Exercices pour les Elèves des Ecoles.—Vers à apprendre par cœur: L'Art de l'Imprimerie.—Dictées homonymiques.—Solutions des problèmes de la livraison précédente.—AVIS OFFICIELS: Nomination d'Examineurs.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs.—Instituteur Disponible.—Dons faits aux Départements.—ÉDITORIAL: Lord Monck et l'Instruction Publique.—Ecole des Beaux-Arts; Lecture de M. Bourassa à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'Ecole pour 1859 et 1860 (suite).—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—Bulletin des Sciences.—Bulletin des Beaux-Arts.**

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### LA VEILLE DE NOËL.

Chantez au Seigneur un nouveau cantique, car un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné.

*Messe de Minuit.*

Entre mes doigts guide ce lin docile,  
Pour mon enfant tourne, léger fuseau;  
Seul tu soutiens sa vie encor débile:  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Les entends-tu, chaste Reine des anges,  
Ces tintements de l'airain solennel?  
Le peuple en foule, entourant ton autel,  
Avec amour répète tes louanges.

Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Si je ne puis unir aux saints mystères  
Des vœux offerts sous les sacrés parvis,  
Si le devoir me retient près d'un fils,  
Prête l'oreille à mes chants solitaires.

Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Porte des cieux, Vase élu, Vierge sainte,  
Toi qui du monde enfantas le Sauveur,  
Pardonne, hélas! trahissant ma ferveur,  
L'hymne pieux devient un chant de plainte.

Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Le monde entier m'oublie et me délaisse;  
Je n'ai connu que d'éternels soucis:  
Vierge sacrée, au moins donne à mon fils  
Tout le bonheur qu'espérait ma jeunesse!

Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Paisible, il dort du sommeil de son âge,  
Sans pressentir mes douloureux tourments.  
Reine du ciel, accorde-lui longtemps  
Ce doux repos, qui n'est plus mon partage!

Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Tendre arbrisseau menacé par l'orage,  
Privé d'un père, où sera ton appui?  
A ta faiblesse il ne reste aujourd'hui  
Que mon amour, mes soins et mon courage.

Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Mère du Dieu que le chrétien révère,  
Ma faible voix s'anime en t'implorant:  
Ton divin Fils est né pauvre et souffrant:  
Ah! prends pitié des larmes d'une mère!

Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Des pas nombreux font retentir la ville;  
Ce bruit confus, s'éloignant par degrés,  
M'apprend la fin des cantiques sacrés.  
J'écoute encor... déjà tout est tranquille.

Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Tout dort, hélas! je travaille et je veille;  
La paix des nuits ne ferme plus mes yeux.  
Permits du moins, appui des malheureux,  
Que ma douleur jusqu'au matin sommeille!

Pour mon enfant tourne, léger fuseau,  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

Mais non, rejette, ô divine Espérance,  
Ces lâches vœux, vains murmures du cœur;  
Je veux bénir cette longue souffrance,  
Gage certain d'un immortel bonheur.

Entre mes doigts guidé ce lin docile,  
Pour mon enfant tourne, léger fuseau ;  
Seul tu soutiens sa vie encor débile :  
Tourne sans bruit auprès de son berceau.

MDE. TASTU.

## LE DERNIER JOUR DE L'ANNÉE.

Itémité néant, passé, s'ombres atîmes,  
Que faites-vous des jours que vous engouffrez ?  
ALPHONSE DE LAMARTINE.

Déjà la rapide journée  
Fait place aux heures du sommeil,  
Et du dernier fils de l'année  
S'est enfui le dernier soleil.  
Près du foyer, seule, inactive,  
Livrée aux souvenirs puissants,  
Ma pensée erre, fugitive,  
Des jours passés aux jours présents.  
Ma vue, au hasard arrêtée,  
Longtemps de la flamme agitée  
Suit les caprices éclatants,  
Ou s'attache à l'acier mobile  
Qui compte sur l'émail fragile  
Les pas silencieux du temps.  
Un pas encore, encore une heure,  
Et l'année aura sans retour  
Atteint sa dernière demeure ;  
L'aiguille aura fini son tour.  
Pourquoi, de mon regard avide,  
La poursuivre ainsi tristement,  
Quand je ne puis d'un seul moment  
Retarder sa marche rapide ?  
Du temps qui vient de s'écouler  
Si quelques jours pouvaient renaitre,  
Il n'en est pas un seul peut-être  
Que ma voix daignât rappeler !  
Mais des ans la fuite m'étonne !  
Leurs aîeux oppressent mon cœur ;  
Je dis : C'est encore une fleur  
Que l'âge enlève à ma couronne  
Et livre au torrent destructeur ;  
C'est une ombre ajoutée à l'ombre  
Qui déjà s'étend sur mes jours ;  
Un printemps retranché du nombre  
De ceux dont je verrai le cours !  
Écoutez !... Le timbre sonore  
Lentement frémît douze fois ;  
Il se tait... Je l'écoute encore,  
Et l'année expire à sa voix.  
C'en est fait ; en vain je l'appelle,  
Adieu !... Salut, sa sœur nouvelle,  
Salut ! Quels dons chargent ta main ?  
Quel bien nous apporte ton aile ?  
Quels beaux jours dorment dans ton sein ?  
Que dis-je ! A mon âme tremblante  
Ne révèle point tes secrets :  
D'espoir, de jeunesse, d'attraits,  
Aujourd'hui tu parais brillante ;  
Et ta course insensible et lente  
Peut-être amène les regrets !  
Ainsi chaque soleil se lève  
Témoin de nos vœux insensés ;  
Ainsi toujours son cours s'achève,  
En entraînant, comme un vain rêve,  
Nos vœux déçus et dispersés.  
Mais l'espérance fantastique,  
Répandant sa clarté magique  
Dans la nuit du sombre avenir,  
Nous guide d'année en année  
Jusqu'à l'aurore fortunée  
Du jour qui ne doit pas finir.

MDE. TASTU.

## Les Canoïers de l'Outaouais.

C'est une curieuse chose que ces canots, employés, depuis un temps immémorial, sur les lacs et les rivières de l'Amérique du

Nord. La coque en est faite avec quelques rameaux d'une espèce de cèdre, désigné par les Canadiens sous le nom de bois blanc. Cette coque n'est point revêtue de planches solides, comme nos voiles les plus fines, mais tout simplement recouverte d'écorces de bouleau ; ni clous, ni chevilles. Le même arbre qui fournit aux constructeurs de cette chaloupe les matériaux élémentaires, leur offre les rameaux flexibles avec lesquels ils lient, l'un à l'autre, les diverses pièces de leur charpente. L'écorce est détachée, au mois de juin ou de juillet, des tiges de bouleau choisies parmi les plus grosses et les plus lisses. On l'enlève par larges bandes carrées ; on la ratisse à sa surface intérieure, puis on la remet aux femmes indiennes qui en cousent adroitement les divers lambeaux avec des fibres d'arbres.

Les hardis marins d'Archangel s'aventurent quelquefois dans les orageux parages du nord, sur de grossiers bâtiments, construits ainsi tout entiers avec des pièces de bois, sans un seul morceau de fer. Les insulaires de la mer du Sud entreprennent de longs voyages sur des pirogues taillées dans le tronc d'un arbre. Les Groënlendais façonnent leurs kayacks avec des peaux de phoque. De toutes ces constructions primitives, la plus agréable et la plus sûre peut-être, est celle de l'Indien ; l'idée lui en est venue vraisemblablement par la construction de son wigwam ; car la plupart des wigwams, dans l'Amérique septentrionale, sont érigés avec des branches d'arbre et recouverts d'écorce de bouleau.

A voir un de ces canots, fabriqués comme je viens de le dire, et caillatés avec de la résine, il semble qu'en y posant le pied, on doit en briser l'enveloppe, ou qu'au moindre choc contre un banc de sable, il doit se crevasser. Le fait est qu'il y en a de si légers, qu'un homme les transporte, sans trop de peine, d'un endroit à l'autre, sur ses épaules. Ceux-là glissent à la surface de l'eau comme la jaune feuille d'automne, a dit le poète Longfellow, comme le mobile calice du lis aquatique. Il en est qui sont faits par les mêmes procédés, mais dans de plus grandes dimensions, et qui portent de lourds fardeaux, parfois toute une cargaison de fourrures, parfois toute une cohorte de colons avec ses bagages.

C'est aux Indiens que nous devons cette simple et pourtant telle ingénieuse invention. Quand les Européens débarquèrent sur les rives du Saint-Laurent, ils reconnurent bien vite les avantages d'une telle embarcation, dans le pays qu'ils voulaient explorer, et l'employèrent à leur usage, sans essayer de la modifier.

A nos compatriotes, qui plantèrent le drapeau de la France sur le sol du Canada, cette contrée n'offrait point, comme l'Amérique du Sud aux Espagnols et aux Portugais, le fatal appât des veines d'or et des mines de diamants, qui fit commettre tant de cruautés et verser tant de sang. Elle ne leur offrait pas non plus cette abondance de fruits savoureux et de fleurs splendides qui ravit, dans les Antilles, les regards de Christophe Colomb. On n'y voyait ça et là, dans les districts les plus habités, que quelques champs de céréales, et de tous côtés s'élevaient, comme les barrières mystérieuses d'un monde inconnu, les sombres forêts dont nul homme n'avait mesuré l'étendue, où jamais la hache du bûcheron n'avait retenti, où le sentier, à peine frayé par le chasseur nomade, était aussitôt effacé par la végétation de l'année.

Mais ces forêts renfermaient des toisons qui, pour le marchand perspicace, devaient être comme celle de la Colchide pour les Argonautes, des toisons d'or. Dès les commencements de notre colonie, le commerce des fourrures fut organisé dans le Canada, et l'on sait quel développement il a pris par l'activité de la compagnie du Nord-Ouest et de la souveraine compagnie de la baie d'Hudson. C'est à nous que les Anglais doivent leurs premières notions sur cette fructueuse opération ; c'est nous qui leur avons ouvert le chemin de leurs possessions, et maintenant il ne nous reste plus rien sur ce sol que nous avons les premiers défriché et exploré !... Plus rien ! non, je me trompe ; il nous reste, dans cette noble région du Canada, un souvenir de gloire et d'amour, plus puissant que l'arrêt de mort dont le hideux traité de Paris frappa notre souveraineté ! *Morte quis fortior ! Gloria et amor !*

Les premiers bénéfices réalisés par nos marchands dans le trafic des fourrures, excitèrent leur convoitise. Les Indiens, campés à quelque distance de nos comptoirs, y apportèrent d'abord tout ce qu'ils avaient de peaux de loutres, de castors, de renards et d'autres animaux. Dans la naïveté de leur ignorance, ils les livraient gaïement pour des objets sans valeur. Ces premières cargaisons étant épuisées, il fallut en chercher d'autres plus loin. C'est avec les canots d'écorce que ces intrépides aventuriers, qu'on appela les *Voyageurs de bois* et les *Coureur de bois*, remontèrent les rivières, traversèrent les lacs et pénétrèrent dans les régions sur lesquelles les plus savants géographes d'Europe n'avaient pas le moindre indice. C'est avec ces canots que nos missionnaires, animés par une pensée plus louable, atteignirent le Mississippi et découvrirent la Louisiane. C'est avec un de ces mêmes canots que je navigue, depuis

quelques jours, sur les flots de l'Ottawa. Il faut avouer que cette coquille flottante est un peu étroite; je ne puis m'y étendre dans une molle posture, comme un pacha sur son divan, et il ne m'est pas difficile de croire que Cléopâtre était assise plus commodément dans la galère, aux voiles de pourpre et aux lambris dorés, avec laquelle elle s'en allait, sur le Cydnus, à la rencontre d'Antoine; mais, grâce au ciel, je ne suis pas encore assez sibarite pour ne pouvoir souffrir un froissement un peu plus dur que celui du pli d'une rose, et la nouveauté du spectacle qui se déroule à mes yeux est assez attrayante pour me faire oublier une petite gêne corporelle. Il arrive souvent que notre sottise machine de chair et d'os se rebelle contre la royauté de l'âme; n'est-il pas juste que ses animales exigences soient quelquefois un peu réprimées?

Cet Ottawa, qu'on appelle à juste titre la Grande-Rivière, ces beaux points de vue qui l'environnent, ce canot inventé par des peuplades qui n'avaient jamais reçu une leçon scientifique, et ces hommes qui le conduisent, tout est nouveau pour moi.

Nos six rameurs sont les descendants de ces anciens coureurs de bois, dont les courageuses expéditions occupaient une si grande place dans l'histoire de la colonisation européenne, en Amérique. L'un d'eux pourrait ajouter plus d'une curieuse page à cette étonnante chronique. On l'a surnommé l'Assé-Patout, et il mérite bien ce nom; car il a été, au péril de sa vie, dans les régions les plus sauvages de la moitié du continent américain: il a parcouru les plages glaciales du nord, et les immenses prairies de l'ouest; il a vécu avec les Esquimaux du Labrador, les Indiens de la baie d'Hudson, et les trappeurs de l'Arkansas. Au récit de ses nombreux voyages et des dangers de toute sorte auxquels il a échappé, il pourrait joindre d'amusants détails sur ses divers régimes alimentaires; il a savouré les bœufs de bison, les queues de castor, les pattes d'ours, le nez d'élan, ces friandises gastronomiques du chasseur américain. Ce sont là les mets délicats dont il garde un agréable souvenir et dont il espère bien encore se délecter; mais quelquefois aussi, en de tristes jours de disette, il a été obligé de se contenter de la chair coriace d'un corbeau, ou d'un morceau de phoque huileux et rance, quelquefois même il n'a eu, pour apaiser sa faim, que des racines sauvages et cette espèce de fichen que nos anciens voyageurs canadiens ont appelé *tripe de roche*.

Je te laisse à penser, mon cher Georges, quelle doit être la figure de cet homme; les années l'ont ridé, comme l'écorce d'un vieux arbre, et la fumée des tentes et les ardeurs du soleil l'ont revêtu d'une teinte de bronze; mais, quoiqu'il ne soit plus jeune, il est encore alerte et plein de force, content de son aventureux métier, et bien résolu à sillonner les lacs et les rivières, à courir les bois, tant qu'il pourra tenir une rame, ajuster un fusil.

Deux autres de nos bateliers ont une physionomie un peu sournoise qui ne me plaît guère. Jean-Baptiste affirme pourtant qu'ils n'ont d'autre défaut que d'aimer un peu trop le whisky.

Quoi qu'il en soit, tous accomplissent bravement leur tâche, et, selon la coutume de leurs prédécesseurs, dans leur rude profession, ils cadencent, à certains moments, les mouvements de leurs rames; ils chantent, non point comme les gondoliers de Venise, le poème des croisades, travesti en dialecte vénitien, mais les naïves chansons de leurs pères. Quand les Français vinrent, à la suite de Cartier, de Champlain et de quelques illustres gouverneurs de notre colonie, s'établir dans le Canada, ils apportèrent, sur cette terre américaine, la poésie de leur foyer, les chansons populaires de leur province. Ces chansons, ils se plaisaient à les enseigner à leurs enfants. D'âge en âge, la noble race canadienne les a conservées comme un trésor héréditaire, comme un des témoignages de son origine française; et le paysan les a répétées à sa famille, dans les veillées d'hiver, à un cercle d'amis, en ses jours de fête. Le voyageur a fait retentir de ces refrains traditionnels tous les échos de la contrée. Hélas! et plus d'un de ces ardents voyageurs est mort dans son trajet, en murmurant peut-être, au fond des bois, les strophes qu'il avait apprises, bien loin de là, et en se souvenant ainsi du doux pays natal. *Et dulces moriens reminiscitur Argos.*

Les fidèles Canadiens ont si bien gardé cette poésie de leurs pères que, si nous voulions faire un recueil complet de nos anciennes chansons populaires, nous en découvririons parmi eux plusieurs qui leur viennent des rives de la Seine, de la Loire ou du Doubs, et qui sont, aujourd'hui, oubliées ou tout au moins dénaturées, dans les campagnes où elles ont été pour la première fois modulées. J'en ai eu un exemple à Québec; j'ai entendu, là, chanter, dans une amicale réunion, tous les vers d'une jolie chanson franc-comtoise, dont je n'ai jamais pu retrouver, dans nos villages, que quelques lambeaux.

Mais ce sont surtout les bateliers qui se plaisent à répéter ces vieilles et rustiques mélodies. Le chant les égaye, dans la profondeur des forêts silencieuses, dans les lieux déserts qu'ils tra-

versent; et à voir l'empressement avec lequel ils s'y associent, on dirait qu'il est un auxiliaire essentiel de leur travail.

Dès qu'ils ont mis leur barque à flot, l'un d'eux entonne une des pièces de leur répertoire et en module, d'une voix vibrante, les deux premiers vers; les autres chantent, sur un ton un peu plus élevé, les vers suivants, et tous psalmodient à la fois le refrain.

Voici une des chansons que j'ai entendues, dans mon voyage sur l'Ottawa. Le style n'en est pas très-correct, les rimes n'en sont pas riches; mais, telle qu'elle est, elle a résonné au milieu des scènes les plus imposantes du nouveau monde; d'âge en âge, elle a ravivé, dans leur pénible labeur, le courage d'une quantité de braves gens; elle a distrait et égayé peut-être le voyageur solitaire, par les souvenirs qu'elle réveillait en lui. Quel poète élégant, harmonieux, couronné par plusieurs académies, ne serait satisfait d'un tel succès? Mets donc un instant de côté, mon cher Georges, les principes de versification qu'on t'a enseignés au collège, et lis, comme une bonne œuvre naïve de nos pères, ces stances, importées à je ne sais quelle époque, dans le Canada:

Derrière chez ma tante,  
Il y a un bois joli;  
Le rossignol y chante  
Et le jour et la nuit.  
Gai lon là, gai le rosier  
Du joli mois de mai.

Le rossignol y chante  
Et le jour et la nuit:  
Il chante pour ces dames  
Qui n'ont point de mari.  
Gai lon là, gai le rosier  
Du joli mois de mai.

Il chante pour ces dames  
Qui n'ont point de mari;  
Il ne chante pas pour moi,  
Car j'en ai un joli.  
Gai lon là, etc.

Il ne chante pas pour moi,  
Car j'en ai un joli:  
Il n'est pas dans la danse;  
Il est bien loin d'ici.  
Gai lon là, etc.

Il n'est pas dans la danse;  
Il est bien loin d'ici:  
Il est dans la Hollande;  
Les Hollandais l'ont pris.  
Gai lon là, etc.

Il est dans la Hollande;  
Les Hollandais l'ont pris:  
Que donneriez-vous, belle,  
Qui l'amènerait ici?  
Gai lon là, etc.

Que donneriez-vous, belle,  
Qui l'amènerait ici?  
Je donnerais Québec,  
Sorel et Saint-Denis.  
Gai lon là, etc.

Je dois ajouter que les Canadiens ne se contentent pas toujours des chansons qui leur ont été transmises par leurs aïeux; il leur en faut de nouvelles, pour de nouvelles circonstances, et plus d'un paysan pourrait se vanter d'avoir fait la sienne, au temps où il était amoureux et au jour de son mariage. Les canotiers ont aussi leurs poètes qui racontent en vers naïfs les épisodes les plus notables de leur vie aventureuse. Au moyen âge, les moines relaient ainsi les principaux événements dans des chroniques rimées. Les bateliers font la leur presque toujours dans la même forme, y adaptent une mélodie traditionnelle, et la chantent dans leurs voyages. Si l'un d'eux succombe à l'un des nombreux périls, auxquels ils sont tous presque constamment exposés, ils honorent sa mémoire par une complainte; mais, comme ils sont très-superstitieux, il y a des moments où le souvenir de ces complaintes leur semble d'un fâcheux augure, et alors ils tâchent de l'écarter de leur esprit.

Quand nos bateliers eurent répété le dernier couplet du joli rosier, l'un d'eux dit: "Chantons la complainte de Periet," puis il en murmura une des strophes:

On avait encor l'espoir  
Qu'il se fût sauvé,  
C'est son chien qui a fait voir  
Son bon maître noyé.

« Non, non, répliqua vivement un autre ; cette histoire est trop triste ; je ne veux pas y songer.

— Eh bien ! dit Bernard, chantons la dolente complainte de Cayeux.

— Non, de grâce ! pas celle-là, s'écria Passe-Partout, d'un ton de mélancolie qui contrastait singulièrement avec sa mâle et rude physionomie. Ce pauvre Cayeux a été mon compagnon en plusieurs de mes voyages ; il m'a secouru en diverses circonstances ; il était brave et bon, et je ne puis songer à lui sans me sentir le cœur serré.

Ces paroles éveillaient en moi le désir de connaître l'histoire de Cayeux, et je demandai à Bernard s'il pourrait me la raconter.

« Qu'en pensez-vous, dit Bernard en se tournant vers Passe-Partout ? Permettez-vous que je cède à la prière de mon jeune ami ?

— Comme il vous plaira, répliqua le vieux bûcheron en penchant la tête sur le bord du canot. C'est près d'ici que le malheureux Cayeux a été surpris par les Indiens. Son âme revient peut-être encore quelquefois dans les lieux qu'il a tant de fois parcourus, et peut-être qu'elle nous observe en ce moment et qu'elle sera contente de voir qu'on se souvient d'elle.

Bernard écouta cette réponse avec une sorte de recueillement. Les Indiens qui n'ont point encore été entièrement convertis au dogme du christianisme, conservent sur la migration des âmes de touchantes traditions. Il en est qui croient qu'après l'ensevelissement du corps qu'elle habitait, l'âme inquiète continue à errer autour de la demeure de ses parents et de ses amis, jusqu'au jour où elle est apaisée par une dernière cérémonie de deuil, et alors elle s'envole sous la forme d'une tonnerelle. Il en est qui sont persuadés que les enfants ne sont enlevés, dès leur bas âge, à l'amour de leurs parents que par une fatale erreur de la mort, et doivent recommencer une nouvelle vie. On les enterre près du wigwam, ou le long des sentiers du village, afin que les femmes en passant puissent recueillir leurs âmes.

Ces doucees et tendres crédulités, que la raison peut bien ne pas admettre, mais qui émeuvent le cœur, se sont répandues parmi les Canadiens, et si bon catholique qu'il fût, Bernard me paraissait très-disposé à admettre les affectueuses superstitions de Passe-Partout.

Il garda un instant le silence, comme s'il hésitait à faire le récit que je lui avais demandé, puis enfin il me dit :

« Jean Cayeux était un voyageur canadien, distingué par son courage et son habileté, très-brave homme en outre, fort estimé des marchands qui l'employaient à leur service, très-aimé de ses compagnons, quoiqu'il refusât de s'asseoir à leurs orgies, et rapportant fidèlement à sa femme et à ses enfants le produit de son travail.

« Il habitait une cabane solitaire, près d'une des cataractes de l'Ottawa. Un soir, il entend tout à coup retentir un cri formidable : c'était le cri de guerre, le cri de fureur d'une horde d'Iroquois qui, quelque temps auparavant, avaient voulu arrêter une cohorte de voyageurs, et avaient perdu deux de leurs guerriers dans cette bataille. Depuis ce jour, ils n'aspiraient qu'à se venger de leur échec, et ils venaient de découvrir la demeure de Cayeux.

« Hors d'état de se défendre contre une telle invasion, Cayeux se hâta d'embarquer sa femme et ses enfants dans son canot, les conduisit au bord de la cataracte, puis remit sa rame entre les mains de son fils aîné en lui donnant ses dernières instructions, et quitta la frêle nacelle pour ne pas la surcharger dans ce périlleux passage. Debout sur un rocher, il vit le fragile bateau se précipiter dans les flots écumeux, vaciller, tourner. Un instant, il sentit son sang se glacer dans ses veines, et il ferma les yeux : la nacelle était plongée dans une onde impétueuse et paraissait perdue ; mais, bientôt elle reparut, comme une monette agile, à la surface de la rivière, et bientôt elle glissa mollement sur une eau paisible. Le terrible œueil était franchi. Les trésors de cœur du bon Cayeux étaient sauvés.

« En ce moment sa femme et ses enfants se retournaient de son côté, les mains jointes ; ils rendaient grâce au ciel de leur délivrance, et invoquaient sa protection en faveur de celui qui, pour aider à leur salut, se condamnait à un danger mortel. Cayeux, qui avait les mêmes sentiments de piété, s'associa à leur prière, leur adressa du regard et de la main un suprême adieu, et s'enfuit dans les bois.

« Un des Iroquois, furieux d'avoir trouvé sa demeure déserte, aperçut le brave Canadien, immobile encore au bord de la rivière, donna un signal à ses compagnons, et tous s'élançèrent à sa poursuite ; ils le poursuivirent, comme des loups affamés, dans les sombres forêts. Cayeux avait eu l'espoir de rejoindre sa famille en se frayant un sentier à travers ces forêts ; mais il ne put accomplir son dessein. Les féroces Iroquois, épiant attentivement ses traces, l'obligeaient de plus en plus à s'éloigner de l'Ottawa. Pour

échapper à leur implacable perquisition, le jour, il se cachait dans les vieux arbres que le temps a creusés, et où les ours se retirent en hiver ; la nuit, il s'enfonçait dans les taillis les plus épais. Enfin, les Indiens dépités par ses différents subterfuges et son énergique résolution, renoncèrent à leur poursuite. Mais il se trouva sur un terrain marécageux, désert, sans armes, sans ressources et accablé de fatigue. Les chétives provisions qu'il avait prises à la hâte, en quittant sa cabane, étaient épuisées. En regardant de côté et d'autre, il découvrit quelques baies et quelques fruits sauvages qui apaisaient un instant sa soif et sa faim, mais qui ne pouvaient le raviver. Dans son état de faiblesse et de misère, il n'avait plus qu'un espoir. Les chasseurs canadiens s'aventuraient quelquefois jusque dans ces lieux sauvages ; comme il n'avait plus la force d'entreprendre un long trajet, comme il craignait d'ailleurs de rencontrer encore les Indiens s'il sortait de sa retraite, il résolut d'attendre là le secours providentiel qu'il demandait à la grâce de Dieu. Il se fit, avec des branches d'arbre, une espèce de wigwam, et en s'accrochant sous sa malheureuse tente, il répétait une des invocations religieuses qu'il avait apprises dans sa jeunesse.

« Si je suis seul, pauvre et triste ici-bas, Mère de Dieu, ne m'abandonnez pas ! »

« Mais les jours s'écoulaient, et de plus en plus le pauvre Cayeux s'affaïssait dans sa faiblesse et son dépitement. Un soir, il vit un loup s'approcher de son refuge : « Ah ! ah ! dit-il, le grand fauve déjà sa proie ! Je ne suis pas en état de fuir devant lui, mais je me défendrai encore contre ses dents et ses griffes. » Un autre fois, il aperçut un corbeau qui se posait sur un arbre voisin de sa hutte : « Ah ! vilain rongeur de cadavres, lui dit-il, tu viens voir si bientôt je ne te servirai pas de pâture ! mais j'ai encore assez de force pour t'effrayer. » Un disant ces mots, il poussa un cri, et le corbeau s'envola. Un matin, trois petits oiseaux vinrent en chantant voltiger autour de lui ; leur aspect lui rappelait une des chansons de son village, et il leur dit, avec un accent de douleur :

Gentils petits oiseaux des bois,  
Aïlez dire à celle que j'aime  
Que les saints sont loin de moi.

« Quoiqu'il eût si grande envie de vivre, de revoir les êtres qu'il aimait et les rives de l'Ottawa, et le hameau où il était né, il sentait sa fin approcher, et n'ayant personne pour lui creuser sa tombe, il la creusa lui-même, et il fit une croix qu'il voulait tenir à sa main à sa dernière heure. Pendant qu'il s'occupait de ces funèbres préparatifs, tout-à-coup il entendit des voix vibrantes résonner à son oreille. Il leva la tête avec un mouvement de joie : c'étaient les chasseurs qu'il attendait perpétuellement, c'était le secours providentiel qu'il avait tant de fois invoqué. Par malheur ce secours lui arrivait trop tard. En vain les charitables Canadiens essayèrent de le reconforter ; il était anéanti ; il leur raconta, d'une voix défaillante, sa lamentable histoire, puis tomba dans la fosse qu'il avait préparée.

« Voilà comment est mort le brave Cayeux, dit Bernard d'un ton de voix émue.

— Oui, s'écria Passe-Partout. Et voilà comment, peut-être, nous mourrons dans le même abandon. Mais, bah ! pourquoi y songer ? Et, d'une main vigoureuse, frappant brusquement l'eau avec sa rame, il répéta le refrain de la chanson canadienne :

Gai bon là, gai le rosier  
Du joli mois de mai.

Ainsi vont les bûcherons, ramant et chantant, laborieux et insoucieux, accomplissant leur tâche de la journée sans se préoccuper du lendemain, toujours prêts à se remettre à l'œuvre pour un salaire convenable, charretiers des rivières et des lacs, endurcis au travail, soumis d'avance à toute sorte de privations et de périls, et jouissant pleinement du produit de leur labeur, dans leurs heures de repos.

Leur existence n'est-elle pas pour nous un enseignement ? Par la patience qu'ils conservent dans leur rude profession, par le courage avec lequel ils bravent de graves périls ; par leur résignation, quand ils souffrent ; par leur franchise et expansive gaieté, en leurs moments de bien-être, ne nous donnent-ils pas, sans y songer, une sérieuse leçon ?

Dieu nous a fait une meilleure part dans les biens de ce monde, et nous n'usons pas sagement de ses dons. A défaut des réelles difficultés, des vrais élargissements de la vie, nous nous érions à nous-mêmes des chagrins de vanité et des difficultés dont nous gémissons ensuite, comme si nous étions les victimes d'une destinée cruelle. C'est, je crois, Mme de Staël qui, dans une de ces mélancoliques rêveries, a dit : « Je me regrette, » et, par là, elle a très-justement défini une de nos tristes propensions. Nous nous

regrettons, en effet, aux différentes époques de la vie. Dans la jeunesse, nous regrettons les naïfs plaisirs de notre enfance; dans l'âge mûr, la confiance, les prostiges, les élans poétiques de notre jeunesse; dans la vieillesse, la vigueur et l'activité de l'âge mûr. Nous passons ainsi une partie de notre temps en regrets inutiles, en sollicitudes imaginaires, et l'autre en désirs souvent irréalisables. Nous oublions que chacune de nos années est comme une parcelle de champ que nous devons cultiver, que la vie entière est une tâche, si ce n'est un combat. « L'âme qui sommeille, a dit Longfellow, l'éloquent poète, manque à sa mission. Laissons le passé mort s'ensoleiller au milieu des morts; agissons, agissons, avec le cœur dans la poitrine, et Dieu sur notre tête. »

Heart within, and God overhead.

C'est l'aspect de ces actifs ouvriers avec lesquels je voyage qui me ramène à ces idées de ferme résolution, et l'aspect de cette nature canadienne qui me ramène au sentiment de la grandeur et de la bonté de Dieu.

X. MARMIER.—(Gazeta).

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XXVI.

(Suite.)

Nous avons parlé de M. Noël Brûlard de Sillery, membre d'une puissante famille (son frère aîné avait été grand chancelier du Roi, et c'est probablement lui qui a signé « Brûlard » au bas d'une lettre écrite à Champlain); il était chevalier de Malte et avait été ambassadeur en Espagne et à Rome. C'est à Rome que sa piété le porta à se consacrer entièrement à Dieu en embrassant l'état ecclésiastique. Il n'est jamais venu en Canada, mais par l'entremise des Jésuites, il dota la colonie d'œuvres pieuses et s'occupa particulièrement des Sauvages.

Il avait d'abord pensé à fonder un établissement pour les jeunes Sauvagesse; mais sur l'avis du Père Lejeune il se décida à établir un lieu d'asile pour les familles sauvages devenues chrétiennes. En 1637, il envoya une vingtaine d'ouvriers et des secours en argent pour construire une église, des maisons et un fort pour l'accomplissement de son projet.

Il écrivit à M. de Montmagny qu'il avait connu à Malte, et comme on peut bien l'imaginer, il en reçut toute la protection possible.

Le Père Lejeune choisit l'endroit situé au-dessus de la Pointe-à-Puiseaux, dans une jolie anse qu'on appela depuis l'anse Sillery et qui est occupée aujourd'hui par les chantiers de M. LeMesurier et de quelques autres marchands de bois.

On construisit d'abord une maison pour les ouvriers; puis une chapelle et une maison pour les missionnaires, une maison capable de loger plusieurs familles et une enceinte fortifiée. Il y avait dans le voisinage quelques familles algonquines chrétiennes ou sur le point de le devenir; deux chefs Négabamat et Nenasconnat demandèrent au Père Lejeune dans quel but on établissait ces constructions. Le Père leur dit que c'était un capitaine des Français qui avait ordonné cela dans le but de leur être utile. Ils demandèrent alors s'il n'y aurait pas moyen pour eux et leurs familles d'être admis à loger dans cette enceinte. Le Père qui savait que les Sauvages estiment fort peu les faveurs qu'ils obtiennent facilement, leur dit qu'il tâcherait d'obtenir cette grâce pour eux.

Le doute que le Père avait eu le talent de mettre dans sa réponse, fit croire aux Sauvages que la chose ne serait pas facile à obtenir, bien que le Père leur permit de s'y fixer provisoirement, et Négabamat dit au Père: « Tu nous promets de nous obtenir cette faveur; mais si tu as l'intention de mentir, mens hardiment, car tu es vieux et tu ne pourras nous tromper qu'une fois. »

L'année d'ensuite, ayant reçu une réponse favorable, on admit plusieurs familles sauvages dans l'établissement de Sillery. Ce lieu a encore servi de lieu de retraite à beaucoup de missionnaires; le Père Brébeuf entre autres y habita et on trouve dans les registres de Sillery, (en 1643) des entrées faites par ce confesseur de la Foi.

L'établissement de Sillery fut pendant quelques années assez considérable et la compagnie concéda la seigneurie de Sillery aux Sauvages avec les Pères Jésuites pour tuteurs. Plus tard, l'établissement ayant été détruit, la compagnie concéda la seigneurie aux Jésuites.

Il n'y a pas plus de trente ans on voyait encore deux pans des ruines de la muraille du fort de Sillery et aujourd'hui encore on peut reconnaître les traces de cet établissement: une partie de l'ancien presbytère est encore même occupée par des couvins de M. LeMesurier. C'était encore un joli local que celui de Sillery: une belle petite baie limitée par des promontoires, ornée d'un joli cap; une source magnifique, dont les eaux pures descendaient d'un coteau; tout enfin justifiait le choix fait de cet endroit pour l'objet en question.

On découvrit, il y a quelques années, sur le coteau, un bon nombre d'ossements qui ont indiqué que le cimetière de Sillery était situé près de l'ancien monastère des Dames de l'Hôtel-Dieu, dont on voit encore quelques ruines. Sur les ruines de l'établissement de l'Hôtel-Dieu a poussé un orme qui aujourd'hui a près de trois pieds de diamètre.

L'asile de Sillery prospéra; et on n'eut pas de peine à faire adopter aux Sauvages chrétiens les usages de l'Eglise; ils se prêtèrent de la meilleure volonté du monde aux assistances à l'Eglise, aux jeûnes, à l'abstinence et aux prières. On avait craint d'abord pour eux le voisinage de la ville et des populations européennes; mais la conduite exemplaire des premiers habitants du Canada fut plutôt pour ces nouveaux chrétiens d'un exemple favorable. Tous les auteurs s'accordent à rendre témoignage au caractère religieux et honorable, aux habitudes rangées et aux mœurs pures des Canadiens de cette époque. Sans doute que tous ceux qui venaient au pays n'étaient pas des saints; mais quels qu'eussent été leurs antécédents, il semble qu'en arrivant au sein de cette bonne petite société, ils s'imprégnèrent de l'atmosphère salutaire qu'on y respirait; car il semble qu'il y avait dans l'air du pays, comme le dit un missionnaire, « un je ne sais quoi » qui portait à la vertu. Il ne sera pas sans intérêt pour nous de lire de semblables hommages rendus à nos pères par différents auteurs.

On lit dans la Relation de 1638 :

« Tous les ans, les vaisseaux nous apportent quantité de personnes qui viennent grossir notre colonie. Ce nombre est mêlé, comme la monnaie d'or, de faux aloi; il est composé d'âmes d'élite et bien choisies et d'autres bien basses et bien ravallées. Or, il me semble que je puis dire avec vérité, que le sol de la Nouvelle-France est arrosé de tant de bénédictions célestes, que les âmes nourries à la vertu y trouvent leur vrai élément et que, tant, s'y portent mieux qu'ailleurs; pour celles que leurs vices ont rendus malades, non seulement elles n'empirent point, mais au contraire, venant à respirer un air salubre et bien éloigné des occasions du péché, changeant de climat, elles changent de vie et bénessent cent fois la douce providence de Dieu, qui leur a fait trouver la porte de la félicité, où les autres n'appréhendent que des misères. »

Charlevoix dit des premiers Canadiens :

« On avait apporté une très-grande attention au choix de ceux qui s'étaient présentés pour aller s'établir dans la Nouvelle-France. . . . Quand aux filles qu'on y envoyait pour les marier avec les nouveaux habitants, on avait toujours soin de s'assurer de leur conduite avant que de les embarquer; et celle qu'on leur a vu tenir dans le pays est une preuve qu'on avait réussi. On continua les années suivantes d'avoir la même attention, et l'on vit bientôt, dans cette partie de l'Amérique, commencer une génération de véritables chrétiens, parmi lesquels régnaient la simplicité des premiers siècles de l'Eglise, et dont la postérité n'a point encore perdu de vue les grands exemples que leurs ancêtres leur avaient donnés. »

On doit rendre cette justice à la colonie de la Nouvelle-France: que la source de presque toutes les familles qui y subsistent encore aujourd'hui, est pure et n'a aucune de ces tâches que l'opulence a bien de la peine à effacer: c'est que les premiers habitants étaient, ou des ouvriers qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des personnes de bonnes familles qui s'y transportèrent dans la seule vue d'y vivre plus tranquillement, et d'y conserver plus longtemps leur religion. Je crains d'autant moins d'être contredit sur cet article, que j'ai vécu avec quelques-uns de ces premiers colons, tous gens encore plus respectables par leur probité, leur candeur et la piété solide dont ils faisaient profession, que par leurs cheveux blancs et le souvenir des services qu'ils avaient rendus à la colonie. »

Plusieurs autres écrivains laïques se sont joints aux missionnaires dans ce concert d'éloges, justement décorés à nos ancêtres. L'au-

teur de la *Vie Secrète de Louis XV*, dit : — « La Nouvelle-France dut sa vigueur à ses premiers colons ; leurs familles se multiplièrent et formèrent un peuple sain, fort, plein d'honneur et attaché aux bons principes. »

## XXVII.

Si les colons français étaient, comme nous l'avons dit, remarquables par leur bonne conduite, il faut dire que ceux qui se trouvaient placés à leur tête savaient leur donner l'exemple. Nous avons admiré la piété et les vertus solides de M. de Champlain ; or M. de Montmagny marchait fièrement sur ses traces, et sa vie noble et chrétienne, rappelait celle de son illustre devancier, qui n'aurait pu avoir un plus digne successeur. M. de Montmagny, sans doute, n'eut pas autant de mérite que le fondateur de la colonie ; il n'eut pas comme lui à surmonter les nombreux obstacles que Champlain rencontra pour l'établissement du pays, mais il eut l'avantage d'affermir et de conserver l'œuvre commencée au milieu des difficultés toujours renaissantes. A son arrivée sur ces rivages, il avait trouvé la colonie bien faible et bien environnée de dangers, au milieu desquels on avait encore à déplorer l'apatie inexplicable de la mère patrie, et l'extrême négligence de la Compagnie pour les intérêts du pays placé sous sa protection, négligence qui allait toujours croissant. En effet, comme on l'a fait remarquer antérieurement, la Compagnie avait choisi parmi ses membres deux agents, sur lesquels elle se déchargeait entièrement du soin de la colonie ; les autres membres prenaient peu de part dans les affaires, et ne s'occupaient même point ou presque point de la manière dont ses représentants ou ses chargés de pouvoirs s'acquittaient de leurs fonctions et de leurs devoirs. Par suite, l'établissement ne faisait aucun progrès et languissait faute des secours nécessaires. Et pourtant on en avait le plus grand besoin, car les Iroquois, ces éternels ennemis de notre nation, continuaient toujours de tenir la colonie en échec, soit par leurs attaques contre les alliés des Français, soit contre les Français eux-mêmes.

La faiblesse des colons était encore augmentée par la séparation de leurs forces, d'autant plus que les Français qui se trouvaient chez les Hurons ne pouvaient que fort difficilement communiquer avec leurs compatriotes de Québec, vu la grande distance et l'acharnement des Sauvages des cantons ennemis, dont la vigilance égalait la férocité et rendait les voyages d'un lieu à l'autre extrêmement dangereux. Quand la colonie de Montréal arriva dans le pays, c'est-à-dire peu de temps après l'époque où nous en sommes, on n'y comptait que 200 à 250 Français, les-quels étaient réunis à Québec et dans les environs. C'était beaucoup plus que du temps de Champlain, mais c'était cependant bien peu encore.

Il fallait donc à M. de Montmagny une grande habileté et beaucoup de courage, pour faire face à toutes ces difficultés, et tenir tête, avec si peu de monde, aux nombreux et implacables ennemis de la colonie qu'il gouvernait. Cependant, c'était au milieu de ces adversités qu'elle devenait forte et vigoureuse et, peut-être que si elle n'avait pas eu tant d'épreuves, elle n'aurait pas acquis cette tenacité, cette vitalité extraordinaire qu'elle a toujours eue et qu'elle conserve encore de nos jours.

Pendant quelque temps, quelques désordres, comme des dissensions et surtout l'ivrognerie, menacèrent de troubler le repos de la colonie, mais ils ne furent pas heureusement de durée ; bientôt la concorde et la tempérance furent rétablies, ce'n, grâce à l'énergie du gouverneur, et à l'intervention des autorités. Ici, il est à propos de remarquer, en passant, qu'il n'y avait pas encore de tribunaux régulièrement organisés. On voit que pendant les dernières années de Champlain et sous M. de Montmagny, ceux-ci jugeaient en dernier ressort de toutes les difficultés qui s'élevaient. Des arbitres étaient d'abord nommés pour connaître et examiner l'affaire, puis les gouverneurs décidaient sommairement de la question en litige. — Nonobstant cette simplicité arbitraire de la justice, on a vu dans la requête des habitants de Québec au roi, que quelques personnes portaient les titres qu'on donne aux officiers des cours.

(A continuer.)

## EDUCATION.

## Conseils aux Instituteurs.

## XIV.

## BONTÉ.—SÉVÉRITÉ.

Il ne suffit pas d'être zélé, patient, exact ; ce qui ne vous

importe pas moins, c'est de prendre de l'autorité sur les enfants et de vous faire obéir.

L'obéissance des enfants résultera de deux sentiments que vous devez leur inspirer à la fois et qui se prêtent un mutuel appui : la crainte et l'amour. Une sage sévérité produit la crainte ; une bonté paternelle fait naître l'amour. C'est ce dernier sentiment qui doit dominer dans l'éducation, en sorte que la sévérité même ait sa cause et sa source dans la bonté.

Jugez d'après ce principe, ces maîtres durs et grossiers qui, n'osant satisfaire par des coups la fureur qui les anime, écrasent à force de brutales injectives la naïve timidité des enfants. Malheur à l'instituteur qui entre dans cette voie ! il ne pourra plus en sortir ; ce sera là son premier châtiment. Lorsqu'on s'est laissé aller une ou deux fois à de tels emportements, on en contracte l'habitude ; on est incapable de se contenir, on ne sait plus rien dire avec douceur, on devient de plus en plus grossier, insultant, et l'on ne s'en aperçoit même pas.

Qu'arrive-t-il de là ? Les enfants s'accoutument à ces dehors furieux, qu'ils croient un accompagnement nécessaire de la peine qu'on se donne pour les instruire. Il en résulte que, si l'on veut agir doucement et naturellement avec eux, on ne produit plus aucun effet : ils sont devenus semblables à des gens sourds que le bruit du tonnerre seul peut réveiller. Leur sensibilité est émoncée, et ne peut plus être excitée que par des mots piquants, par des paroles blessantes. Fidèles imitateurs de leur maître, ils sont brutaux les uns envers les autres, grossiers envers lui. Quoi de plus hideux que le spectacle d'une telle classe ?

Je ne crains pas pour vous, la contagion d'un si odieux exemple ; mais vous tomberiez dans un excès non moins dangereux, quoique d'une nature toute différente, si vous poussiez la bonté jusqu'à la familiarité. Sachez vous mettre à la portée des plus petits enfants, mais ne redevenez pas enfant vous-même. N'ayez point pour eux de puéres complaisances. Un père peut se les permettre quelquefois ; un maître, jamais. L'autorité d'un père est tellement inhérente à sa personne, qu'il ne peut guère craindre de la compromettre ; celle de l'instituteur n'est qu'empruntée : il s'exposerait à la perdre, s'il s'oubliait un seul instant. Vous avez peut-être lu que Henri IV, pour amuser ses petits enfants, courait avec eux dans sa chambre, à cheval sur un bâton. Loin d'affaiblir sa gloire, cette faiblesse de l'amour paternel en rehausse l'éclat : on aime à voir un si bon père dans un si grand roi. Mais vous, vous êtes toujours exposé au soupçon de petitesse dans les idées. Pour que l'on ne vous confonde pas avec les enfants que vous instruisez, pour qu'ils ne vous croient pas eux-mêmes semblable à eux, conservez toujours la dignité dans la bonté.

Cette bonté même n'a de mérite qu'autant qu'une juste sévérité lui donne du prix. Les enfants n'aiment guère sincèrement que celui qui sait se faire craindre ; ils ne savent gré de sa douceur qu'à celui qui a fait preuve d'énergie.

C'est donc une grande erreur que d'agir sans cesse avec les enfants comme avec des personnes raisonnables. Cette conduite, séduisante peut-être dans la théorie, est détestable dans la pratique. Si l'enfant comprenait toutes les conséquences de sa conduite s'il réfléchissait avant d'agir, s'il savait immoler une jouissance présente à un avantage à venir, en un mot, s'il avait, comme nous, de la raison, ayant en outre son aimable innocence, la pureté de ses jeunes idées et toute la chasteté du cœur, il serait bien supérieur à nous. N'espérons pas une chose si contraire à la nature.

Rien n'est plus facile pour un esprit droit et ferme que de tout obtenir des enfants par l'autorité. Ce serait folie que de vouloir substituer à ce moyen d'action des raisonnements mal compris et bientôt oubliés. Que de choses on doit leur défendre, sans que la prudence permette de leur expliquer la défense ! Que d'occasions où le raisonnement

les conduirait à leur perte, et où l'obéissance seule peut les sauver !

On a parlé de conduire l'enfance uniquement par le sentiment. Ce mode d'éducation ne serait peut-être pas, à la rigueur, impossible pour un enfant isolé, dont l'heureux naturel aurait été dès le berceau dirigé par une tendresse éclairée, et qu'une surveillance de tous les instants pourrait soustraire à toutes les mauvaises impressions. Mais du moment où les enfants sont réunis et forment ce qu'on appelle une classe, la légèreté de ces jeunes esprits s'accroît par leur contact réciproque, et l'autorité seule peut l'empêcher de dégénérer en une dissipation qui perdrait tout. Tra-on, à chaque faute, faire appel à leurs sentiments ! mais c'est profaner les choses les plus saintes que d'en abuser ainsi à tout propos ; on ne doit attaquer le cœur que dans les grandes occasions.

Il est, en fait d'éducation, des théories qui sont innocentes tant qu'elles ne sont que des théories : mais du moment qu'un maître imprudent veut les mettre en pratique, elles deviennent coupables ; car elles ne s'expérimentent qu'aux dépens de la jeunesse, dont elles compromettent l'avenir.

Soyez donc très-réservé dans l'exercice de cette noble vertu qu'on appelle *indulgence*. C'est enhardir les enfants au mal, que d'être indulgent mal à propos, c'est-à-dire quand leur repentir n'est pas profond et sincère, et surtout quand la faute porte un caractère de malice. Les enfants ne vous sauront aucun gré de votre bonté, ils ne la comprendront pas ; ils ne verront que l'impunité, qui les rendra plus méchants. Les esprits faux, les mauvais cœurs (et il peut s'en trouver parmi eux) sont incapables de comprendre les sentiments élevés. Ils vous croiraient d'autant plus faible que vous auriez été plus indulgent. Qui peut prévoir jusqu'où irait alors leur perversité insolente ? Dans leur propre intérêt, sachez être sévère.

Si une faute a été commise contre vous personnellement, ne cédez pas à un mouvement de générosité qui vous ferait craindre que la punition ne ressemblât à la vengeance. Ne souffrez jamais qu'on blesse dans votre personne le respect dû par l'enfant à son maître. Des fautes de ce genre sont mortelles pour la discipline ; si elles se renouvellent fréquemment, la classe devient impossible, on, si elle subsiste encore, il vaudrait mieux qu'elle fût fermée, puisqu'elle devient pour les enfants l'école du mal. Des enfants qui manquent de respect à leur maître ne respectent personne ; plus tard, ils se riront de leurs parents, des magistrats, des lois !

XV.

Étudier le caractère des enfants.

Vous saurez employer avec succès les ressorts de la crainte et de l'amour, si vous connaissez parfaitement le caractère des enfants confiés à vos soins. Les enfants ont des traits généraux qui leur sont communs à tous ; mais il est une infinité de traits particuliers qui les différencient. Il n'est peut-être pas plus difficile de trouver deux feuilles d'arbres entièrement semblables que deux caractères d'enfants parfaitement jumeaux.

Tâcher de les réduire tous au même niveau, ce serait vouloir forcer la nature ; chercher à les diriger par les mêmes ressorts, ce serait tenter l'impossible. Étudiez donc soigneusement tous ces caractères divers ; recueillez tous les renseignements que leurs parents, leurs voisins, leurs amis pourront vous transmettre ; observez-les sans affectation dans les promenades et dans les jeux, où le naturel, affranchi des contraintes de la classe, éclate dans sa liberté ; gagnez leur confiance, et obtenez d'eux la révélation des secrètes pensées de leurs cœurs. Par une telle étude, vous parviendrez à les bien connaître, et vous emploierez avec chacun d'eux les moyens les plus appropriés à sa nature.

Il en est dont le naturel vif et enjoué ne sait rien prendre

an sérieux, et dont les fautes, toujours causées par la légèreté, sont à peu près sans conséquence.

Il en est d'autres dont l'humeur est sombre et farouche, et qui, lorsqu'ils font le mal, le font avec une préméditation coupable.

Chez quelques-uns un extérieur doux, modeste et docile est l'indice des qualités les plus heureuses ; chez d'autres, ces mêmes dehors cachent une hypocrisie profonde et servent de voile à tous les vices.

Il y en a (j'ose à peine le dire) à qui il ne faut jamais montrer d'amitié : l'affection qu'on leur témoigne les rend orgueilleux et insolents.

Il y en a qu'il faut bien se garder de blesser par un mot un peu vif : ils s'en exagèrent l'importance, se croient en butte à l'indifférence et au mépris, se découragent et ne travaillent plus.

D'autres, au contraire, languiraient s'ils n'étaient réveillés par des paroles vives ; sans cette animation extérieure du maître qui se communique à eux, ils s'endormiraient dans une incurable apathie.

Il en est à qui il faut parler avec une familiarité amicale, qui les anime et les remplit de joie et d'espoir.

Avec d'autres, la voix doit toujours être grave, le maintien sévère : il faut les tenir à distance.

Il en est que la crainte retient, d'autres qu'elle abrutit et décourage.

Il en est de si ardents, de si impétueux, qu'il faut les modérer même dans le bien et employer sans cesse avec eux la bride et le mors.

Il en est qu'il faut savoir deviner, et qui, sous un extérieur presque stupide, cachent un esprit pénétrant et une sensibilité profonde.

Je m'arrête ; car vouloir détailler les traits qui différencient tous les caractères des jeunes élèves, ce serait entreprendre une tâche infinie.

On me dira peut-être : « Parmi ces caractères divers, il en est de bien peu aimables : l'apathique, l'indifférent, celui qu'une juste sévérité exaspère, celui qu'une bonté indulgente enhardit au mal, méritent-ils qu'on se donne tant de peine pour eux ? Ne suffit-il pas de les contraindre tous à l'obéissance par la rigueur ? »

Ce n'est pas vous, qui vous permettez une telle objection. Vous savez qu'un maître qui agirait inconsidérément envers ces jeunes esprits les pousserait infailliblement au mal, et que le seul moyen de les améliorer, c'est d'user avec chacun d'eux du remède qui peut le guérir.

Que penserait-on d'un médecin qui ne daignerait pas consulter le tempérament de ses malades, et qui appliquerait indistinctement à tous le même traitement ? Ne le regarderait-on pas avec raison comme un assassin ? Un maître qui agirait de même ne pourrait-il pas à juste titre être considéré comme le meurtrier de ces jeunes âmes qu'on lui confie ?

Dans les commencements de votre exercice, vous vous trompez peut-être plus d'une fois dans l'appréciation des caractères. Dès que vos propres observations ou les sages remontrances d'un supérieur ou d'un ami vous auront averti de votre erreur, hâtez-vous de la réparer. Plus vous avancerez dans le caractère, plus vos fautes deviendront rares. Vous acquerrez insensiblement et ce tact qui fait apprécier promptement et sûrement les caractères, et cette habitude qui fait que, presque sans y penser, on emploie instinctivement avec chacun d'eux le moyen qui doit réussir.

TH. II. BARRAU.

De la Calligraphie.

II.

DE L'INSUFFISANCE ET DES INCONVÉNIENTS QU'OFFRE L'USAGE EXCLUSIF DES MODÈLES D'ÉCRITURE.

Les principes ou éléments de toute méthode d'écriture, spéciale-



ment destinée aux écoles primaires, par conséquent à l'enseignement collectif, doivent avoir pour premier résultat de diriger les élèves instinctivement, comme le font les bonnes méthodes de lecture. Il faut, en outre, que les exercices soient tous, dans le même but, classés selon les tendances naturelles des enfants, et, de plus, gradués conformément au principe qui prescrit de proportionner le travail à l'âge, à l'intelligence et aux dispositions de celui auquel il est imposé, principe qui n'a pu être qu'imparfaitement observé par les auteurs d'ouvrages calligraphiques, malgré tous leurs efforts : étrangers la plupart à l'enseignement, ils ne peuvent, par suite, en connaître ni toutes les difficultés ni les vrais besoins.

Il est nécessaire encore que les procédés des méthodes à l'usage des écoles, différent des procédés des méthodes composées en vue de l'enseignement individuel, cachet qu'elles portent toutes, à en juger seulement par le plan. Le maître particulier est toujours en face de son élève ; mais l'instituteur ne peut pas, lui, être à la fois près de chacun de ses élèves pour lui faciliter la pente et l'exécution, et pour lui aider à donner aux lettres la forme, la hauteur et l'égalité voulues, soit en conduisant la main faible en tremblante, soit en lui faisant suivre, pour la façonner plus vite à l'exécution de certains caractères, un tracé au crayon, exercice que l'enfant, dont les mouvements ne sont pas assurés, répète tant que cela est nécessaire.

L'écriture demande donc à être enseignée dans les classes autrement que dans les leçons particulières, surtout quant aux procédés.

Il est vrai que rien n'est plus facile que de mettre un modèle sous les yeux d'un enfant ; mais rien ne lui est plus difficile, à lui, que de savoir comment il doit s'y prendre pour tracer l'élément le plus simple, la lettre la plus facile, si elle n'a pas été exécutée devant lui, au moins sur l'ardoise ou sur le papier ; car il ne saurait deviner. D'un autre côté, que sont et que peuvent être en réalité pour de jeunes enfants les lettres quand ils les voient pour la première fois sur un modèle quelconque, et sans que leur attention ait été appelée graduellement sur elles par une leçon au tableau noir, sinon des caractères sans intérêt, des figures insignifiantes, des dessins sans attrait même, puisqu'ils ignorent le nom, la valeur, le but des lettres qu'ils représentent, et que rien ne leur indique par où il faut commencer ou finir une seule d'entre elles. Cette difficulté est réelle, je ne la crée pas ; elle existe pour tout enfant qui n'a pas été initié au secret que présente l'exécution du caractère le plus simple : je ne fais que la signaler dans le but de rendre l'enseignement de l'écriture plus agréable aux élèves et plus facile à mes collègues. Le maître à qui cette difficulté aurait échappé jusqu'ici peut facilement être éclairé à ce sujet : qu'il trace sur le tableau, même dans une grande dimension, un C, un I et un O, lettres qui se trouvent placées en première ligne dans la plupart des méthodes ; qu'il charge douze enfants d'intelligence différente et à la veille d'écrire, de tracer à leur tour ces caractères soit sur l'ardoise soit sur le papier, et qu'il se borne à les surveiller attentivement.

Cette expérience, toujours très-intéressante à faire, sera peut-être fort utile sous le point de vue pédagogique. On reconnaîtra bientôt que ces lettres, si simples pour celui qui sait, ne le sont pas autant pour celui qui ne sait pas ; car on verra qu'après avoir tous hésité sur la manière de les exécuter, la moitié, peut-être, des élèves commenceront ces trois lettres par la fin, surtout les deux premières, et qu'ils exécuteront même d'une façon bien différente, si elles sont précédées d'un trait. Leur embarras sera grand surtout pour l'O dont rien n'indique à l'œil ni le commencement ni la fin.

Que ne verraient pas mes collègues, s'ils présentaient à l'imitation de ces mêmes enfants les autres lettres de l'alphabet, sans les avoir auparavant initiés à la formation de chacune d'elles, par un tracé convenablement exécuté devant eux sur le tableau noir !

J'engage néanmoins de pousser plus loin encore l'expérience que je recommande. Je conseille de faire exécuter, de la manière indiquée, non seulement par de jeunes élèves, mais encore, si on le peut, par des adultes de tout âge, et absolument ignorants, les chiffres de forme cursive. Ici encore, on sera témoin de choses curieuses : on constatera chez la plupart des élèves une tendance à commencer par le bas les chiffres 5, 7 et 9. Qu'on ne s'en étonne toutefois pas trop ; car il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui exécutent à rebours plusieurs chiffres, notamment le 6, le 9 et même le 0 (zéro) ; tandis qu'elles s'y prennent bien lorsque ce caractère est employé pour un 0 (o).

Il importe donc, comme on voit, que les jeunes élèves soient bien guidés et bien surveillés, surtout dans les commencements.

En résumé, un modèle d'écriture ne pouvant guère être plus profitable à l'élève qui ne sait encore ni observer ni imiter, que ne l'est un livre à l'enfant qui ne connaît pas ses lettres, il paraît

aussi rationnel que convenable de commencer par éveiller chez les commençants l'attention, par fixer leurs yeux, enfin par développer chez eux l'esprit d'observation. Rien n'est plus propre à cet effet, surtout dans les classes, que la démonstration, au tableau, des principes, des exercices généraux, ainsi que des moyens propres à corriger les défauts de forme dans lesquels tombent tous les élèves. Mais à ce double exercice doit être restreint à peu près l'emploi du tableau noir, dont l'usage exclusif ne saurait remplacer le modèle qu'avec perte pour l'instruction des enfants en état de copier une phrase et un texte quelconque, ainsi que je le prouverai dans le prochain article.

#### QUESTIONS.

*Faut-il faire écrire les enfants sur l'ardoise ou sur le papier ?*

Cette question étant une des plus intéressantes, il est important de fixer sérieusement et définitivement l'opinion de tous les instituteurs sur l'utilité de l'ardoise dont l'emploi bien entendu dans une classe, est à la fois le meilleur moyen de soulager le maître dans ses leçons aux plus jeunes enfants, le procédé le plus simple et le plus facile, le plus économique et le plus sûr de hâter leur progrès.

#### RÉPONSE.

L'ardoise peut nuire, et même beaucoup, aux progrès en écriture, si l'on fait écrire les enfants en gros, surtout si les caractères ont la hauteur qu'on leur donne généralement dans les écoles où l'ardoise est employée, parce qu'on oblige ainsi les commençants à appuyer fortement sur le crayon pour obtenir les pleins, — le même inconvénient ne saurait également être évité s'ils écrivent en gros sur le papier, — et qu'on développe encore, au lieu de la combatre, la tendance si naturelle chez eux d'appuyer sur le crayon, et de le serrer entre les doigts : c'est, en un mot, déformer la main au lieu de la former. De là aussi vient, tout d'abord, qu'un si petit nombre d'élèves parviennent à une *belie et rapide expédition*, et que tant d'employés de bureaux, et de maîtres même, écrivent si péniblement et si lentement ; il n'est cependant pas moins avantageux de pouvoir écrire facilement et vite que de savoir bien écrire.

Mais l'ardoise hâtera toujours les progrès, si on fait écrire les élèves en moyen, et si l'on exige d'eux qu'un *dessin*, qu'une simple *esquisse* de la lettre ; car alors loin de donner de la lourdeur à la main, comme le pensent certaines personnes, l'ardoise et le crayon de talc sont les instruments les plus commodes pour vaincre la première difficulté, et les plus convenables pour faire parvenir l'élève à une exécution facile sur le papier.

Arrivé là, l'enfant éprouvera peut-être, pendant quelques jours, une petite difficulté à conduire sa plume : on comprend que cela puisse être ainsi ; mais comme il a dans l'œil la forme des lettres, et que, de plus, sa main a l'habitude de les reproduire, il réussira plus facilement à bien diriger sa plume, ainsi qu'à acquérir la vivacité de mouvement que réclame l'écriture cursive, surtout l'expéditive.

Le travail de l'élève est ainsi mis à sa portée ; autrement c'est un travail compliqué, au-dessus des forces de l'enfant, et voilà précisément pourquoi les commencements sur le papier sont si informes, se régularisent si lentement, si difficilement, et qu'ils exigent de la part du maître tant de soins pour que les élèves ne contractent pas, dès le début, de mauvaises habitudes d'exécution, qu'il est ensuite toujours si difficile de réformer complètement.

L'emploi de l'ardoise, s'il était introduit dans les classes, ne contribuerait pas peu à hâter les progrès en écriture, et par suite, en calcul et en orthographe. Il serait donc avantageux que dans toutes les écoles il y eût une ou plusieurs douzaines d'ardoises : ce serait l'objet d'une faible dépense. Les enfants pauvres pourraient ainsi commencer à écrire de bonne heure, sinon sur le papier, du moins sur l'ardoise, et se rendre néanmoins l'écriture familière ; car on a vu, dans des expériences nombreuses, des enfants de 6 à 7 ans parvenir, après avoir tracé, dans un ordre méthodique et d'une manière convenable, toutes les lettres sur l'ardoise, à écrire passablement, même la première fois qu'on leur a remis une plume en main.

J. TAICLET.

(Conférences sur l'écriture.)

### Exercices pour les élèves des écoles.

*Vers à apprendre par cœur.*

#### L'ART DE L'IMPRIMERIE.

L'homme aidé du travail, ce premier des trésors,  
Ne découvre le bien qu'après de longs efforts ;

Les arts naissent des arts. D'abord, lorsque du lin,  
La dépenille se change en un brillant vélin,  
Sur un frêle tissu l'écriture tracée  
Donne un corps à la voix, un être à la pensée,  
A peine un bois flexible, habilement taillé  
En mobile alphabet se creuse travaillé,  
Sur les ardents brasiers où la fonte s'écoule  
Le plomb industrieux se façonne, se moule,  
Et des papiers muets dans l'esprit renfermés  
Fait parler à nos yeux les signes animés;  
Les lettres, qu'avec soin, le typographe assemble,  
Dans un cadre allongé se nivelent ensemble,  
Quand sur ces mots unis, sans être confondus,  
De la noire liqueur les flots sont répandus.  
Pour la boîte à son tour, de ses pages légères  
Le blanc papier revêt les sombres caractères,  
Alors gémit la presse, et foulée avec bruit,  
Ces types variés, que le métal produit  
Gravent, d'un seul instant, ouvrage indélébile,  
Sur la feuille mouvante une empreinte immobile.  
O! prodige! Le temps vainqueur des autres arts,  
Roule son char poudreux sur leurs débris épars.  
Mais l'âme inaccessible aux lois de la matière,  
Confidente du ciel, se survit tout entière;  
Les chefs-d'œuvre, gardés par un soin merveilleux,  
Rapprochent la distance et des temps et des lieux,  
Embrassent l'univers, et, sans peur des naufrages,  
Vogueut indépendants sur l'Océan des âges.

**Dictées Homonymiques.**

1. FAIRE, verbe, infinitif prés.
- FER, n. m., sorte de métal.
- FERRER, ES, EXT, du verbe *ferrer*, garnir de fer.
2. FAIS, du verbe *faire*.
- FAIT, n. m., action; c'est aussi une des formes du verbe *faire*.
- FAIX, n. m., charge, fudeau.
3. FAISAN, n. m., oiseau; littéralement oiseau du Phase, parce que le faisau fut apporté en Grèce par les Argonautes, des bords du Phase, fleuve de la Colchide.
- FAISANT, part. prés. du v. *faire*.

**APPLICATION**

*Le pouvoir d'une larme.*

Un riche seigneur avait fait périr son frère pour augmenter ses immenses domaines. Le crime demeura secret; mais le *faux* des remords devenait de jour en jour plus lourd pour le coupable. Enfin, il alla se jeter au pied d'un pieux ermite, et lui *faisant* l'aveu de son forfait, lui demanda ce qu'il fallait *faire* pour rentrer en grâce avec le ciel. "Votre crime est horrible, lui dit l'ermite, mais la miséricorde de Dieu est infinie. Prenez cette coupe, et j'en *fais* le serment, le jour où vous l'aurez remplie d'eau jusqu'au bord, Dieu vous pardonnera le sang de votre frère." Le seigneur *ferre* un bâton de voyage et part, priant et jeûnant, lui qui s'était ri de la religion et dont la table était toujours chargée de *faisans*, de *hévres*, en un mot des mets les plus délicats. Il va tremper la coupe dans le fleuve voisin; mais l'eau se retire et ne mouille même pas les bords. Il parcourt ainsi l'Europe entière, et se rend enfin, sous l'habit de pèlerin, dans la Terre-Sainte, près du tombeau du Christ, où il espère que le miracle du pardon s'effectuera. Vain espoir! Le coupable présente inutilement sa coupe aux eaux saintes du Jourdain et au torrent de Cédron. Désespérant de fléchir le ciel, il revient enfin dans ses domaines; et dès qu'il arrive, tenant d'une main sa coupe, de l'autre son long bâton garni de *fer*, son seul compagnon de voyage, il assemble ses vassaux, leur avoue son crime et ses remords, et leur annonce qu'il abandonne tous ses biens aux pauvres pour aller gémir dans la solitude. Comme il parlait de son repentir, une larme s'échappe de ses yeux et tombe dans la coupe qu'elle remplit tout entière: Dieu venait de pardonner.

TH. LEPETIT.  
(L'École Normale.)

**SOLUTION DES PROBLEMES D'ARITHMETIQUE DE LA DERNIERE LIVRAISON.**

I.

Effets vendus:  $24\frac{1}{2}$  minots à \$1.56 = \$ 38.22  
 $37\frac{3}{4}$  " à 1.96 = 73.99  
 Total \$112.21  
 Effets achetés: 24 minots à \$0.80 = \$ 19.20  
 Reste \$ 93.01

93.01  
 Drap acheté  $\frac{3.50}{20} = 20.57$  verges.

A. LAMY.

II.

Faire une proportion afin de connaître le prix des  $32\frac{1}{2}$  verges d'après celui des  $17\frac{1}{2}$  verges, ensuite soustraire la réponse de \$98.25 :

$$17\frac{1}{2} : 32\frac{1}{2} :: \$42.00 : x = \frac{42 \times 32\frac{1}{2}}{17\frac{1}{2}} = \$78.60$$

\$98.25 - \$78.60 = \$19.65, gain sur  $32\frac{1}{2}$  verges.

Etablir une autre proportion entre le nombre de verges qui donnent \$19.65 et celui qu'il faut pour gagner \$311.52.

$$19.65 : 311.52 :: 32.75 : x = \frac{311.52 \times 32.75}{19.65} = 519,2 \text{ verges.}$$

A. LAMY.

**SOLUTION DU PROBLÈME D'ALGÈBRE DE L'AVANT-DERNIERE LIVRAISON.**

Cette équation doit s'écrire  $2x^2 + 3x - 5\sqrt{2x^2 + 3x} + 9 + 3 = 0$ , ou encore  $2x^2 + 3x + 9 - 5\sqrt{2x^2 + 3x} + 9 = 6$ , Posons

$$2x^2 + 3x + 9 = z^2, \text{ il viendra } z^2 - 5z - 6 = 0, \text{ d'où } z = \frac{5 \pm \sqrt{25 + 24}}{2} = 6 = 1$$

Nous avons donc  $2x^2 + 3x + 9 = 36$ ,  
 $x^2 + \frac{3}{2}x = \frac{27}{2}$ ,

$$x = \frac{-\frac{3}{2} \pm \sqrt{\frac{9}{4} + 54}}{2} = -\frac{3}{4} \pm \frac{11}{4}, \text{ d'où } x = 3 \text{ et } x = \frac{9}{2}.$$

**SOLUTION DES PROBLEMES DE GEOMETRIE DE LA DERNIERE LIVRAISON.**

I.

La surface d'une calotte sphérique s'obtient en multipliant la hauteur par la circonférence d'un grand cercle qui la comprend. Appelons  $R$  le rayon du cercle qui comprend la calotte,  $h$  sa hauteur et  $2c$  sa largeur; sa surface  $S = 2\pi Rh$ .

Comme  $R$  n'est pas connu, on le déterminera en remarquant que dans le grand cercle qui comprend la calotte,  $h$  est une flèche dont la corde est  $c$ .

On a  $2R - h : c :: c : h$

D'où  $2R = \frac{c^2}{h} + h$

$$2R = \frac{(4,675)^2}{3,75} + 3,75 = 9,57816$$

La surface de la calotte sera donc  $S = 3,1416 \times 3,75 \times 9,57816 = 112,849$  pouces.

A. LAMY.

II.

La parallèle excédant de 4 pouces la distance des deux cercles dans la direction des diamètres, la courbure doit être de 2 pouces. D'un de ces points, menons une perpendiculaire sur le diamètre, elle y tombera à 2 pouces vers le centre et formera la demi corde (6 pouces) d'un arc dont la flèche aura 2 pouces.

Opérant comme pour le problème précédent, on a :

$$2R = \frac{c^2}{h} + h$$

$$2R = \frac{6^2}{2} + 2 = 20$$

D'où

$$R = 10$$

A. LAMY.

## AVIS OFFICIELS.



### NOMINATION D'EXAMINATEURS.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, par minute en conseil, en date du 19 de novembre dernier, nommer le Révérend John Irwin, membre du Bureau des Examineurs Protestants de Montréal, en remplacement du Vénéral Samuel Gilson, M. A. archidiacre, absent de la province.

Et par minute en Conseil, en date du 27 de novembre dernier, Son Excellence a bien voulu nommer le Révérend George Heaton membre du Bureau des Examineurs de Trois-Rivières, en remplacement du Révérend Frédéric A. Smith, aussi absent de la province.

### BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE SHELBORNE.

M. Silas H. Pearl, A. M., a, le 19 de novembre dernier, obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les académies.

M. Horace Melvino Hovey et Mlle. Ednah M. Parker ont, le même jour, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Thomas C. Allis, Junr., William Allis, Ceylon C. Bickford, Charles Black, John H. Brownlow, Joshua Copp, Christopher Lyster, William Lyster, Julius Learitt, Simon McKenzie, William A. Mathewson, Albert McCullough, Wm. J. Monteith, Wm. L. Mills, Jean Baptiste Vincent; Madame Jane Marston; Meses. Elizabeth Boast, Mary Ann Bennett, Margaret Cassidy, Sophia Doying, Helen M. Denison, Jane Elwyn, Jane L. Frye, Catharine J. Franklin, Adeline S. Harvey, Sarah E. Husk, Elizabeth Hewison, Susannah Hall, Emma M. Harper, Mary E. Lynch, Julie Labonté, Sarah P. Lewis, Eliza Lewis, Henrietta Monteith, Mary Ann Morrill, Sarah Ann Morrill, Eliza J. McCoy, Nancy Morrill, Mary Ann Patterson, Emily Patterson, Mary S. Patterson, Isabella Ross, Elizabeth H. Scott, Orilla E. Shaw, Mary A. J. Trenholme, Emma Trenholme et Mary F. Wheeler ont, le même jour, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

MM. George J. Bompas et Wm. B. Ives ont, le 3 de ce mois, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. George Chase, Benj. F. Dickinson, Sylvannus C. Glines, Thaddeus O. Ives, Charles Mallett, Laurin Martin; Meses. Helen M. Bompas, Annie Caffrey, Eliza Dougan, Achsah Farnsworth, Jane Hurd, Elizabeth Hamilton, Lydia Ann Heath, Martha Kent, Eliza McCurdy, Melissa Metcalf, Amanda Marshall, Sarah Pope, Amelia Saunders, Theodora Sunbury, Sarah P. Stanford, Ellen S. Young et Lorinda Williams ont, le même jour, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

S. A. HEND.

Secrétaire.

### BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOUSASKA.

MM. Cyprien Potvin, Elzéar Guay, Joseph Roy et Mlle. Delvina Deschênes ont, le 3 de septembre dernier, et Mlle. Fébronie Blanehet, le 3 de ce mois, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Mes. Adéline Delisle, Sophie Guay, Geneviève Drapeau, Henriette Bérubé, Honorine Potvin, Caroline Guy, Justine Lebel, Caroline Pellerin, Julie Bloux, Jovite Sirois, Sophie Bloux, Marie Martin, Justine Corbain, Olive Caron, Louise Francœur, Clémentine Miville, Zoé Ouellet et Christine Boucher ont, le 3 de septembre dernier, obtenu des diplômes pour écoles élémentaires, ainsi que les personnes suivantes, le 3 de ce mois : Meses. Caroline Michaud, Zoé Caron et Sarsine Antel.

P. DESSAIS.

Secrétaire.

### BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE QUÉBEC.

M. Robert Phillips a obtenu, le 13 du mois dernier, un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. James Back, Richard Redman, Samuel Redman, Robert Robinson; Meses. Ann Jane Hill, Catherine McKillop et Mary Catherine

Selley ont, le même jour, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

D. WILKS,

Secrétaire.

### BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

M. Giles Sowles et Melle. Sarah Shaw ont, le 3 de ce mois, obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

### INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Un instituteur, élève de l'école connue sous le nom de : *York and Ripon Diocesan Training School*, en Angleterre, se chargerait de la direction d'une école ou académie, pour plusieurs années même, si on le désirait.

A part des branches ordinaires de l'enseignement, il pourrait enseigner les éléments des langues française et latine, ainsi que la chimie et la physiologie. Le salaire ne devra pas être moins de \$400 par année. S'adresser à ce Bureau.

### BOUS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De MM. D. Appleton et Cie. de New-York, *New Primary Reader, Second Reader, Third Reader, Fourth Reader et Fifth Reader*, par Rev. Henry Mandeville, D.D. 5 vols. *The Elements of Reading and Oratory*, par le même auteur, 1 vol. *Advanced Course of Composition and Rhetoric, Natural Philosophy, et First Lessons in Composition*, 3 vols. by G. P. Quackenbos, A. M. *Polyglot Reader*, en français, en italien, en espagnol, en allemand et en anglais, 5 vols., par J. Roemer, LL. D. *A Hand-Book of the Engrafted Words of the English Language*, 1 vol., by A. Literary Association. *A Hand-Book of Anglo-Saxon Derivatives*, 1 vol. par id. *A Hand-Book of Anglo-Saxon Root-Words*, 1 vol. par id. *English Synonyms classified and explained*, 1 vol. par G. F. Graham. *A Class-Book of Physiology*, 1 vol., par B. N. Comings, M. D. *Education: Intellectual, Moral and Physical*, 1 vol., par Herbert Spencer. *A Manual of Grecian and Roman Antiquities*, 1 vol., par Dr. E. F. Bojeren. *The History of English Literature*, 1 vol., par William Spalding, A. M. *Introduction to the Study of Art*, 1 vol., par M. A. Dwight. *The Chemistry of Common Life*, 2 vols., par James F. Johnston, M. A., F. R. S., F. G. S., etc. *Analytical Class-Book of Botany*, 1 vol., par Frances H. Green et Joseph W. Congdon.

De MM. Swan, Brewer and Tileston, Boston : *Le Grand Père et ses quatre petits fils. Livre de lecture à l'usage des écoles*, par Mme Fouqueau de Pussy, 1 vol.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTRÉAL, (BAS CANADA), NOVEMBRE 1861.

### Lord Monck et l'Instruction Publique.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui n'apprenne avec joie, qu'une des premières démarches de notre nouveau Gouverneur-Général a été de visiter quelques-unes de nos plus vénérables maisons d'éducation : le Séminaire de Québec, l'Université-Laval, le Couvent des Ursulines, où se trouve, comme on le sait, le département des élèves-institutrices de l'École Normale Laval. L'intérêt que S. E. et sa famille ont aussi témoigné à l'Instruction publique, dès les premiers jours de leur arrivée dans ce pays, doit être pour tous nos collaborateurs un grand sujet d'encouragement, en même temps qu'ils en doivent concevoir, s'il est possible, une idée plus élevée de l'importance de leurs fonctions et de la grandeur de la cause à laquelle ils sont dévoués.

Nous empruntons au *Courrier du Canada*, un compte-rendu de la réception qui a été faite à ces hôtes distingués, dans les institutions que nous venons de nommer :

Mercrèdi Leurs Excellences le Gouverneur-général et la Vicomtesse Monck ont visité le couvent des Ursulines, accompagnés de leur famille et des personnes suivantes : P<sup>Hon.</sup> E. G. Cartier et Mad. Cartier, P<sup>Hon.</sup> Sir N. F. Belleau et Lady Belleau, P<sup>Hon.</sup> C. Alley et Mad. Alley, P<sup>Hon.</sup> Jos. Morrison, P<sup>Hon.</sup> Jos. Cauchon et Mad. Cauchon, le Col. Hon. de Salaberry et Mad. de Salaberry, Mad. A. N. Morin, M. et Mad. Godley, et M. Brand.

Leurs Excellences ont été reçues par M. le grand vicaire Cazeau, M. Lemoine, chapelain, et M. Jean Langevin, Principal de l'École Normale Laval. A leur entrée dans la salle destinée aux exercices publics, où étaient réunies les Dames Religieuses et toutes les élèves, celles-ci exécutèrent un charmant morceau sur le piano et la harpe. Lorsque Leurs Excellences se furent assises sur l'estrade, Mademoiselle Simard, fille de G. H. Simard, Ecr., M. P. P., adressa au gouverneur des paroles de bienvenue en français, très-délicates et bien reçues. Puis Mademoiselle Lemoine, fille de W. H. Lemoine, Ecr., officier de l'Assemblée Législative, prononça en anglais quelques vers de circonstance à l'adresse de Lady Monck. Après l'exécution d'une pièce de chant, accompagnée des instruments, Mademoiselle de St.-Aubin, élève de l'École Normale, vint à son tour, au nom de ses compagnes, présenter ses hommages à Leurs Excellences, dans deux allocutions, où elle leur exprima une vive reconnaissance de cette visite, leur expliqua que cette Institution était d'initiative éeaise de M. Chauveau, et à l'intérêt du gouvernement pour la grande cause de l'éducation, et les assura que le souvenir et l'honneur que les élèves recevaient en ce jour, contribueraient à les amener dans le fidèle accomplissement de leurs devoirs envers le gouvernement et la société.

Leurs Excellences, dit le *Journal de Québec*, ont visité avec intérêt les diverses portions du convent, et se sont montrés excessivement satisfaites de ce qu'elles y ont vu.

Lord Monck a fait spécialement la connaissance d'une religieuse, originaire de son pays, en profession depuis cinquante ans.

Cette vénérable personne paraissait jouir d'une parfaite santé, et avait conservé la plénitude de son intelligence et toute la vivacité de son esprit.

On a montré à Son Excellence l'arbre sous lequel, la Mère de l'Incarnation, se plaçait pour enseigner les vérités de la religion aux pauvres déshérités de la forêt.

Du convent on est allé dans l'église pour y admirer quelques beaux tableaux, peints sur nos rivages par le vent de la révolution française. Le repas du pharisien de Philippe de Champagne y brillait au premier rang. C'est une composition magistrale et peut-être le plus beau tableau que possède Québec.

Hier, Son Excellence le Gouverneur, accompagné de Lady Monck et de sa famille visitait le Séminaire de Québec et l'Université-Laval. Vers une heure et demie après midi, Leurs Excellences mettaient le pied dans le premier sanctuaire élevé en ce pays aux sciences et aux lettres. M. le Supérieur, à la tête des directeurs de l'Institution, reçut Leurs Excellences et les conduisit immédiatement à la grande salle du Petit-Séminaire, où les attendait Monseigneur l'Administrateur, entouré de plusieurs prêtres du Séminaire et du clergé de la ville. Tous les élèves du Petit Séminaire, au nombre de plus de quatre cents, formaient comme une gracieuse couronne autour du trône où Leurs Excellences furent invitées à prendre place. Au-dessus de leur tête flottait un riche dais de damas qui laissait tomber de tous côtés une large frange d'or.

Alors MM. les élèves du Petit-Séminaire furent admis à présenter à Son Excellence une adresse pleine des plus nobles sentiments.

Un jeune élève de la petite-salle se présenta ensuite, pour exprimer à Lady Monck, les sentiments que faisait éprouver à leurs jeunes cœurs une si gracieuse visite; et il lut à la Vicomtesse une petite adresse que nous avons trouvée charmante.

Son Excellence, en son nom et au nom de la Vicomtesse fit à cette intéressante adresse une réponse où respiraient à la fois la noblesse des pensées, la chaleur des sentiments et le plus sincère intérêt. Son Excellence accueillit ensuite avec une franche expression de bonté et de plaisir, un très-petit élève qui sollicitait un congé.

Nous souhaitons un soleil sans nuages au congé de Leurs Excellences.

Sur l'invitation de M. le Supérieur, Lord et Lady Monck, accompagnés de Mgr. l'Administrateur, voulurent bien visiter les principaux appartements du Petit-Séminaire: les salles de récréation des élèves, les salles d'étude, et aussi la chapelle intérieure de la Congrégation et la chapelle du Séminaire.

Cette visite terminée, Leurs Excellences se rendirent à l'Université. M. le Recteur, à la tête des docteurs et des professeurs de l'Université, les reçut à l'entrée et les conduisit au salon où se trouvaient réunis plusieurs personnages des plus distingués: l'Hon. M. Cartier et madame Cartier, sir N. F. Belleau, l'Hon. M. Alley et madame Alley, l'Hon. M. Cauchon, l'Hon. M. Morin, l'Hon. juge Caron et madame Caron, l'Hon. juge Taché, son honneur le Maire; aussi plusieurs femmes des professeurs de l'Université: madame Frémont, madame Landry, madame Lomieux, madame Larue, madame Tessier.

La grande salle de l'Université présentait le plus imposant coup-d'œil. De riches tapis se déroulaient d'un bout à l'autre de cette pièce immense. Un grand nombre de pavillons flottaient des galeries et ombrageaient le trône de Leurs Excellences. Les élèves du Petit-Séminaire, les Séminaristes, le clergé, les messieurs du Séminaire avaient devancé les illustres visiteurs et se pressaient à leur passage. Les élèves de l'Université, en costume, étaient rangés de chaque côté de l'entrée.

Lord et Lady Monck, conduits par le Recteur de l'Université, escortés des docteurs et des professeurs, avec une suite brillante, traversèrent la salle pour se rendre à leur trône.

M. le Recteur, entouré des docteurs et des professeurs et des élèves de l'Université, présenta, au nom du corps universitaire à Son Excellence, l'adresse suivante:

*A Son Excellence le Très-Honorable Charles Stanley Vicomte Monck, Gouverneur-Général du Canada.*

« Qu'il plaise à Votre Excellence,

L'heureuse arrivée de Votre Excellence et de la Vicomtesse Monck au milieu de nous, après les dangers d'une longue navigation, a été un grand sujet de joie pour tous les habitants de cette province.

L'Université-Laval ne pouvait rester étrangère à cette joie universelle, et c'est avec bonheur que nous saisissons cette occasion d'offrir à V. E. l'hommage de notre respect et nos félicitations. Si nos vœux sont exaucés, les jours qu'Elle passera au Canada seront, pour Elle et pour toute sa famille, des jours de véritable bonheur.

L'intérêt que Sa Majesté porte à la prospérité de ses nombreux sujets, et le choix qu'Elle a daigné faire de V. E. parmi tant d'hommes distingués que renferme le Royaume-Uni, nous sont une garantie que le gouvernement de cette province ne pouvait être confié à des mains plus habiles. Aussi, est-ce avec les sentiments du plus profond respect et de la plus vive reconnaissance que nous saluons votre personne, le digne représentant de cette Très-Gracieuse Souveraine, à qui cette Université est redevable de sa charte.

Cette considération doit assurer à V. E. le concours zélé de tous les habitants de cette vaste province; et veuillez croire, Mylord, que le recteur, les professeurs et les élèves de l'Université-Laval tiendront à l'honneur et à devoir de ne le céder à personne sous ce rapport.

V. E. peut voir réunies dans cette salle, autour de leurs professeurs, les différentes classes de cette jeunesse studieuse, qui se prépare, dans le silence et l'étude, à occuper un jour des positions élevées dans les rangs divers de la société canadienne.

Tous, encouragés par cette marque de bienveillance que V. E. veut bien leur donner en ce moment, se proposent de rivaliser de zèle et d'ardeur pour se préparer à devenir des citoyens utiles de cette patrie, qui vous reconnaît maintenant pour son chef et comme la personnification de son unité, de sa force et de son espoir pour l'avenir. En travaillant avec ardeur à mériter de plus en plus les faveurs de V. E., nous croirons tous travailler pour la patrie, comme en faisant des vœux pour le bonheur de la patrie, nous ne pouvons nous dispenser d'y associer celui de Votre Excellence, de la vicomtesse Monck et de sa famille.»

Son Excellence répondit avec son bonheur accoutumé:—

« Messieurs,

Je vous remercie de la manière dont vous nous félicitez, Lady Monck et moi, à notre arrivée en Canada.

La Reine, notre auguste souveraine, a daigné me nommer son représentant dans ces provinces. J'accepte donc très-volontiers l'hommage que vous venez m'offrir comme rendu à Sa Très-Gracieuse Majesté plutôt qu'à moi-même.

Vous aussi, Messieurs, vous êtes dans une position très-importante, mais pleine de difficultés et qui demande le plus grand zèle, l'énergie la plus infatigable et le dévouement le plus profond. J'espère et j'en suis sûr, que vous serez récompensés de vos travaux, en voyant les jeunes gens que vous élévez, et que je vois autour de moi, devenir de jour en jour plus diligents et plus convaincus de l'importance de profiter de l'éducation libérale qu'on leur offre ici.

Alors quand ils quitteront cette Université, ils se montreront dignes d'elle et ils soutiendront la haute réputation qu'elle a déjà acquise.»

Puis, Leurs Excellences visitèrent successivement la bibliothèque, le cabinet de physique et les musées que l'Université complète et prépare à si grands frais pour l'honneur et le bien du pays.

Leurs Excellences manifestèrent pour l'Université le plus haut intérêt.

Il était deux heures et demie quand les Illustres Visiteurs prirent congé des Messieurs de l'Université. Le peuple canadien so

rappellera sans doute avec orgueil la faveur que vient de faire, à une institution qui lui est si chère, le Représentant de Notre Auguste Souverain.

L'extrait suivant du même journal trouve ici sa place, et fait voir que les directeurs de la belle institution fondée par Mgr. Laval, n'épargnent rien pour lui faire produire tous ses fruits, et qu'ils méritent bien les attentions honorables dont ils ont été l'objet et de la part de nos gouverneurs et de celle de S. A. R. le Prince de Galles.

M. Pabbé Ovide Brunet, professeur de botanique à l'Université-Laval, vient de quitter Québec, pour aller compléter ses connaissances en Europe. A son retour, outre l'enseignement qu'il continuera de donner à ses élèves, c'est à ses soins que sera confiée la direction d'un vaste jardin botanique, où les plantes exotiques seront appelées à croître à côté de nos plantes indigènes. M. Brunet vient le douzième sur la liste de ceux que le Séminaire de Québec envoie, dans le vieux monde, pour y travailler ou s'y préparer au soutien de sa grande œuvre. M. L. J. Casault obtint, en 1852, de la libéralité du gouvernement anglais, la charte de l'Université-Laval. Depuis ce temps, la Théologie, l'Histoire, les Lettres, les Sciences, la Médecine et le Droit attirent tour à tour, aux Universités de Rome et de France, de Louvain et d'Allemagne, MM. Taschereau, Ferland, Hamel, Marmet, Legaré et Beaudet, MM. Landry, LaRue et Simard, et enfin MM. Langelier et Brunet. A ces noms, nous pouvons ajouter celui de M. Stremier, prêtre français, venu en Canada, sur l'invitation du Séminaire, pour y enseigner la théologie, après l'avoir étudiée, six années, à Rome. M. Pabbé Stremier est, croyons nous, docteur en Théologie et docteur en Droit Canon.

Nous demandons pardon à tous ces messieurs, qui aiment si peu qu'on parle d'eux, de rappeler ici combien la science leur est redevable : le public ne pourrait, sans injustice, oublier l'auteur persévérant avec laquelle ils travaillent à la noble cause de l'enseignement. Elever, chez un peuple, le niveau des études, c'est élever, en même temps, le niveau de l'intelligence : c'est favoriser, de la meilleure manière possible, le progrès de la civilisation, parce que c'est favoriser la diffusion des saines idées.

Le Séminaire de Québec, il faut le dire, dit sa modestie en être blessée, ne néglige rien pour atteindre cet inappréciable résultat. En même temps qu'il envoie en Europe des sujets capables qui vont se former, sous les maîtres les plus renommés, à l'art difficile d'enseigner, il ne recule devant aucun sacrifice pour enrichir la bibliothèque, déjà si considérable de l'Université, des ouvrages les plus rares et des collections les plus précieuses. Cette année même, grâce à l'intelligente coopération du Père Faillan, ce savant professeur de philosophie que nous regrettons tous, ce bibliophile de premier ordre, aujourd'hui bibliothécaire, à Paris, de l'une des maisons de son Ordre, la bibliothèque de l'Université-Laval a pu acquérir, indépendamment d'ouvrages considérables sur l'Histoire des temps modernes, les *Annales Ecclésiastiques* de Baronius, les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, *l'Histoire Littéraire de la France*, les *Décrets de la Congrégation des Conciles*, les œuvres complètes de Moratori, etc. "Si, comme le disait un philosophe de l'ancienne Egypte, les livres sont les remèdes des maladies de l'âme; l'Université-Laval, dit le *Journal de Québec*, peut se charger de guérir de l'ignorance, la plus dangereuse de ces maladies et la source de toutes les autres. Mais ces remèdes coûtent cher : plus de sept mille piastres, croyons-nous, ont été consacrées aux seuls achats de cette année, somme considérable pour une Institution qui est obligée de faire face à tant d'autres dépenses et qui ne reçoit aucune aide du gouvernement."

Le même journal, après avoir dit que l'Université-Laval vient aussi d'acquérir la grande et magnifique collection d'Audubon, *Les Oiseaux d'Amérique*, ouvrage que de son côté l'Université McGill n'a pu se procurer, dit-on, à moins de mille vingt piastres, ajoute : "le clergé de la ville de Québec se rappellera, avec bonheur, qu'il a généreusement contribué à doter, de ce chef-d'œuvre artistique et scientifique, l'Institution qui fait déjà tant d'honneur au nom canadien-français et à laquelle l'avenir assure, nous n'en doutons point, une prospérité toujours croissante."

#### Ecole des Beaux-Arts.--Lecture de M. Bourassa à l'École Normale Jacques-Cartier.

Nous entendons souvent regretter que le Bas-Canada n'ait point, comme le Haut-Canada, une école de dessin et une galerie de statues et de tableaux, sous la direction du Département de l'Instruction Publique. Des besoins plus

pressants, et surtout l'établissement de trois écoles normales, au lieu d'une seule qu'il y a dans le Haut-Canada, ont fait retarder jusqu'ici la réalisation d'une idée dont l'importance n'en était pas moins vivement appréciée. Aussi, le Surintendant et le Principal de l'École Normale Jacques-Cartier se sont-ils empressés d'accueillir comme elles méritaient de l'être les propositions de notre habile artiste, M. Bourassa, qui, désireux d'établir une école de dessin, a offert de la mettre en rapport avec l'École Normale Jacques-Cartier.

Avant d'ouvrir le cours de dessin qu'il doit donner dans une des salles de cette école, M. Bourassa a cru devoir attirer l'attention publique sur une œuvre aussi importante et il a convoqué, par la voie des journaux, une réunion qui a été, disons-le, une des plus imposantes que nous ayons vues à Montréal autant sous le rapport du nombre que sous celui de la position sociale de ceux qui étaient présents. Nous avons surtout vu avec plaisir un bon nombre d'artisans et de jeunes gens appartenant aux classes industrielles de la société, pour lesquelles ce mouvement est de la plus grande importance.

L'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique ouvrit la séance par un discours dans lequel il fit une rapide esquisse de l'histoire des beaux-arts en Canada, et qu'il termina par quelques éloges bien mérités à l'adresse de notre compatriote M. Bourassa, dont le nom, ainsi que ceux de MM. Legaré, Plamondon et Hamel, fut salué de vifs applaudissements.

M. Bourassa, qui s'est déjà distingué dans la peinture, la sculpture et la musique, et qui, de plus, est un de nos littérateurs les plus élégants et les plus aimables, lut ensuite sur l'importance des beaux-arts un essai, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier dans cette livraison, mais d'où nous extrayons le passage suivant, comme étant plus propre que toute autre chose à donner à nos lecteurs une idée de l'entreprise dont les humbles commencements ont reçu du public un si bienveillant accueil.

"Voici, maintenant, les avantages immédiats ou prochains que nous pouvons tirer de l'établissement de ce cours d'abord, puis de l'école des beaux-arts ensuite. Ce sera, pour un certain nombre de jeunes gens qui auraient du goût pour le dessin, l'occasion de venir passer quelques heures de nos longues soirées d'hiver dans un exercice qui a ses agréments quand on l'aime et dont ils goûteront l'utilité plus tard, quand ce ne serait que pour juger pertinemment un morceau d'art. On est appelé si souvent à donner un jugement devant un tableau ou une statue ; on a même quelquefois l'occasion et les moyens de faire l'acquisition d'un objet de ce genre, il est d'une bonne éducation de le faire avec connaissance de cause. Car, autrement, on s'expose au ridicule de celui qui, en littérature, prendrait du Chapelain pour du Racine. Je connais de très-braves gens, ici, qui ont pris la peine de faire venir quelques toiles d'Europe, qu'ils appellent leur collection ! Ils seraient bien étonnés, que dis-je ? ils seraient très-offensés si on leur disait qu'ils n'ont qu'un amas de croûtes avec une collection de bois dorés. La peinture est peut-être la chose avec laquelle on a joué le plus de braves gens, de gens même intelligents et instruits.

Pour les jeunes ouvriers qui s'occupent, par exemple, de sculpture ornementale en n'importe quel genre, ou de peinture en décors, ou d'orfèvrerie, ou d'architecture, ils trouveront ici une occasion de pouvoir atteindre à un degré plus haut dans leur état. Il ne faut pas craindre de monter. Il ne faut pas s'arrêter à un but médiocre quand on sent dans son intimité que l'on peut arriver plus haut.

Il y a des talents remarquables qui ne s'exercent que dans les limites du métier, dans l'humble sphère de la boutique, s'ignorant presque eux-mêmes, et auxquels il faudrait avoir l'occasion de dire : "Sortez de là, il y a chez vous du feu sacré, laissez-le briller." Tous ces Sangalli, qui ont laissé par toute l'Italie des monuments splendides, étaient une famille de menuisiers. Je n'en finirais pas, si je voulais nommer tous les génies dévinés par l'œil d'un maître et mis par lui sur la voie glorieuse qu'ils ont parcourue.

La première gloire vient prendre l'homme sur le banc de l'école. Personne n'est plus perspicace à juger du talent d'un élève que les élèves mêmes ; et ils sont les premiers à préparer la réputation de celui qu'ils ont reconnu pour leur supérieur, soit en le jalouant, soit en en parlant avec cet enthousiasme qu'ont tous les écoliers

pour leurs admirations. Mais, est-ce que nous n'aurions pas déjà atteint un but méritoire dans l'établissement de ce cours, s'il nous permettait seulement de tirer du sentier commun une de ces intelligences que la foule étouffe souvent, qu'elle broye inaperçues dans ses rangs ; ou qui se dissipent à tous les vents de leurs passions dévoyées et de leurs désirs jamais satisfaits ? Combien d'étoiles perdues dans notre firmament, qui étaient appelées à nous éclairer et à nous conduire ! L'école, et l'école seule, dans un pays neuf et constitué comme le nôtre, popularise la connaissance de l'art ; elle crée un goût plus sûr par la critique, d'abord au milieu d'un petit noyau d'individus, puis, avec les années, au milieu des masses.

On a cru concourir grandement au développement de l'art en fondant des sociétés d'encouragement et en ouvrant des salles d'exposition : ces choses sont sans doute excellentes, mais en seconde ligne. Pour avoir des œuvres d'art, il faut avoir d'abord des artistes et un public en état de le juger. L'école seule peut les former. D'ailleurs, la création de l'école entraîne l'ouverture des salles d'exposition.

Il y a deux ans, je crois, une société dont j'avais l'honneur d'être membre, avait dans un mémoire, invité le gouvernement à créer des bourses en faveur de la jeunesse studieuse qui voudrait se livrer aux carrières scientifiques et artistiques. Si jamais le gouvernement veut bien se souvenir de cette suggestion, une chose qui lui faciliterait beaucoup l'exercice de cette libéralité bien placée, ce serait d'abord l'existence de corps experts et de juges *ad hoc*, avec un programme de concours et d'examens publics. Pour ce qui regarde les sciences et les sciences appliquées aux arts, il y a plusieurs institutions qui pourraient remplir ce but ; mais quant aux beaux-arts, il n'en existe pas dans le Bas-Canada au moins.

Eh bien ! la création de ce cours, et à sa suite d'une petite école de beaux-arts, s'ils trouvent le patronage des personnes influentes par leur instruction et leur mérite, ainsi que de l'assiduité de la part des jeunes gens qui peuvent en profiter, ce sera une manifestation sérieuse du besoin que nous avons d'avoir une pareille institution solidement et généreusement fondée !

On a déjà remarqué le mouvement intellectuel qui se produit dans notre pays depuis quelques années. Partout naissent des associations littéraires, partout s'élèvent de vastes édifices destinés à l'éducation ou aux jouissances morales du peuple. L'on sent au milieu de nous quelque chose comme les fortes pulsations d'un cœur qui revient à la vie, comme la circulation d'un sang nouveau et fécond qui veut chasser cet engourdissement où nous avaient jetés les malheureux événements du passé. Les nuages sombres semblent s'éloigner sur notre horizon ; l'espérance vient avec le sentiment de la vie, et nous ne nous sommes jamais sentis plus disposés à nous dire intimentement ce mot plein de bonheur : " Nous vivons, vous vivez !" Et bien ! voici un moyen puissant de favoriser cette vie. Nous avons, je crois, un assez grand nombre d'institutions destinées à l'enseignement classique ; il faut des écoles spéciales ; autrement, nous courons le risque de voir les professions encombrées de sujets que leurs aptitudes n'y appellent pas. Ce qui ne peut produire que deux déplorables résultats ; d'abord l'abaissement de la dignité de ces professions et la perte pour l'état d'existences qui seraient productives si elles s'exerçaient dans des sphères plus favorables à leurs inclinations. N'est-ce pas un des grands moyens de faire une nation forte et grande que d'équilibrer ses forces productives en les développant toutes à la fois ?

Après M. Bourassa, M. le Supérieur du Séminaire de Montréal, fut invité à prendre la parole. C'était la première fois que M. Granet paraissait dans une assemblée de ce genre depuis son retour d'Europe, et la réception qui lui fut faite dut lui prouver combien on était heureux de le voir de retour au milieu de nous. Il remercia M. Bourassa de ce qu'il avait dit du rôle de l'église en Europe dans la protection due aux beaux-arts et dans leur développement ; et il exprima la conviction qu'il en serait de même en Canada.

M. Cherrier et l'Hon. M. Loranger, membres du Conseil de l'Instruction Publique ; le R. P. Michel, S. J., et le R. P. Cazenave, O. M., parlèrent successivement avec un rare bonheur d'expression, et de manière à donner à l'œuvre naissante les plus grands encouragements. Le Président remercia les orateurs et l'auditoire, et il exprima l'espoir que le public de Montréal répondrait d'une manière digne de lui à l'appel qui lui serait fait plus tard. " Pour le moment, dit-il, tout ce que nous demandons, ce sont des élèves. Il s'écoulera peut-être quelque temps avant que nous puis-

sions nous vanter de posséder un musée et une galerie ; mais nous avons dès aujourd'hui le principal, le reste n'est que l'accessoire, nous avons dans un professeur comme M. Bourassa l'âme de l'institution."

### Extrait des rapports de MM. les Inspecteurs-d'École pour les années 1859 et 1860.

Extrait du rapport de M. Béchard pour l'année 1859.

(Suite.)

2. Grande-Rivière.—Il n'y a que deux arrondissements dans cette municipalité, avec chacun une bonne école. Le besoin d'une troisième école s'y fait vivement sentir ; aussi M. le curé Desjardins, plein de zèle pour l'éducation, se propose-t-il d'établir prochainement une école modèle près de l'église et de reculer aux deux extrémités de la paroisse les deux maisons d'école actuelles, trop rapprochées l'une de l'autre. Ce sera la première école modèle qui ait été établie dans tout le vaste comté de Gaspé.

Les deux instituteurs actuels, MM. Thomas Tremblay et Trefflé Côté, sont munis chacun d'un diplôme. Le premier est très-recommandable sous tous les rapports, et il ne manque à M. Côté qu'un peu plus d'ordre et de méthode dans sa manière d'enseigner. L'école de M. Tremblay est, sans aucun doute, la mieux tenue et la plus avancée de toutes celles de mon district d'inspection.

Dans les deux écoles ci-dessus, on accorde, à la fin de chaque semaine, des *croix d'honneur* aux enfants qui se sont distingués, par leur assiduité, leur sagesse ou leurs succès. Les *décorés* doivent porter leurs marques de distinction le dimanche, afin que toute la paroisse soit témoin de leur bonne conduite, et j'ai vu de ces enfants, sur la poitrine desquels brillait la croix d'honneur, aussi heureux que peut l'être un soldat courageux venant d'être décoré de la main de son empereur !

La population de la Grande-Rivière, quoique généralement pauvre, paie régulièrement et sans murmurer ses cotisations, qu'on voit d'un si mauvais œil partout ailleurs. Les comptes sont tenus d'une manière satisfaisante.

3. Percé.—Percé, qui est le chef-lieu du comté, est aussi le château-fort des éteignoirs, ces hommes ignobles, comme les nomme M. Bourgeois. Ici, ils sont forts, puissants, nombreux et comptent de leurs affiliés parmi les marchands les plus riches, et même parmi quelques personnes qui ont eu l'avantage de recevoir une instruction soignée.

Au commencement de novembre de cette année, l'exaspération était venue à un tel point, les menaces si sérieuses de brûler ou de pendre l'inspecteur, que je dus de nouveau recourir au commandant Fortin : c'était la deuxième fois qu'un hasard providentiel amenait si à propos la *Canadienne*, très-utile ici, et à chaque fois son commandant s'empressa de me protéger.

M. le curé Guilmet a fait pour ses écoles tout ce qu'il était humainement possible de faire, et, pour sa récompense, il a eu l'ingratitude des parents.

Louis Geo. Harper, écuyer, a aussi le mérite de m'avoir aidé de ses conseils, de m'avoir prêté son appui moral dans les temps difficiles.

L'école du village est tenue par M. Elzéar Dagneault, non-muni de diplôme. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont peu satisfaisants.

L'école de l'arrondissement No. 2, (située en arrière de Percé, dans l'endroit connu sous le nom de *Irish-Town*) est encore plus triste.

La première fois que j'ai visité cette école, il y avait 4 enfants ; à ma seconde visite, il en avait 9. Il est facile de deviner que les progrès y sont nuls.

L'école de l'arrondissement No. 3, située à l'Anse-du-Cap, est sous la conduite de M. Philippe Jean Bisson. Ce monsieur est Jersiais et possède une bonne éducation commerciale, mais n'a aucun ordre dans sa classe.

Résultat des examens, en anglais, assez bons ; en français, entièrement nuls.

A l'arrondissement No. 4, il n'y a pas d'école depuis plusieurs années. Il y a pourtant une maison avec un emplacement, dont le site est bien choisi. Si je dois juger de l'amour qu'ont les habitants de cet arrondissement pour l'éducation par la manière dont on y entretient la maison d'école, l'idée que j'en formerai sera bien peu avantageuse. Les tables et les bancs, tous boiteux, sont jetés pêle-mêle ; la porte, enfoncée et brisée, laisse un accès facile à la neige, à la pluie et aux animaux errants. Les pierres n'ont pas épargné un seul carreau de vitre.

Les comptes de cette municipalité sont en mauvais ordre et tenus de manière à ne pouvoir rien y comprendre.

4. Isle-Bonaventure.—Il n'y a qu'un seul arrondissement dans cette municipalité, qui comprend toute l'Isle. Pas d'école en opération depuis 3 ans, et aucun moyen d'en établir tant que les habitants ne voudront pas rejeter bien loin le système de contributions volontaires. La population de cette isle est composée de Jersiais, de Guernesiais et d'Irlandais.

5. Malbaie.—Les affaires scolaires de cette municipalité ne sont pas florissantes, tant s'en faut.

Mon premier acte a été de faire destituer le secrétaire-trésorier, et de le faire remplacer par M. Patrick Enright, dans l'intégrité et l'activité duquel j'ai pleine confiance.

Il y a 4 arrondissements dans la Malbaie, et une école seule en opération. Je l'ai visitée avec M. le curé Fafard, et nous y avons trouvé 4 enfants. Je jugeai inutile de faire aucun examen. Cette école a été fermée quelques jours après ma visite, et, en même temps, une autre s'ouvrait dans l'arrondissement de Barre-à-Choir, ou No. 1, sous la direction de M. Abraham Piton, ancien instituteur de mérite. MM. Piton et Godfray n'ont pas de diplôme.

Les livres de cette école ont été fournis par M. le curé Fafard, et j'ai été très-satisfait du premier examen que j'y ai fait.

6. Douglas.—Cette municipalité n'a que deux arrondissements et une école en opération, tenue par Mlle. Gall. J'ai été satisfait de l'examen sur presque toutes les matières. Il y a peu de zèle pour l'éducation à Douglas; la loi n'y fonctionne pas régulièrement et s'il s'y trouve aujourd'hui une école, ce n'est dû qu'aux démarches de M. le curé Fafard. Il est vrai que les habitants sont pauvres et que les sacrifices qu'ils se sont imposés pour ériger, en quelques années, trois églises, et le feu a dévorées les unes après les autres, ont dû restreindre leurs moyens.

7. York et Haldimand.—(Banc-de-Sable.) Il n'y a pas d'école dans cette localité depuis plusieurs années. Je compte sur l'influence et le zèle du Rév. M. Ker, et j'espère qu'une école s'y ouvrira bientôt. Il y a ici opposition à la cotisation.

8. Baie-Sud-de-Gaspé.—(Bassin-de-Gaspé.) Les affaires d'école de cet endroit sont dans un bien triste état. Point d'élection de commissaires depuis des années, point d'école en opération et opposition acharnée à la cotisation.

9. Baie-Nord-de-Gaspé.—(Péninsule.) Tout est dans le plus grand désordre dans cette municipalité : point d'élections de commissaires depuis plusieurs années, pas aucun livre de comptes, pas même un registre pour les délibérations. Il y a une école en opération tenue par M. Thomas Cole, vieil instituteur de mérite et bien capable en anglais. M. C. est Guernesiais, et reçoit pour ses services un salaire qui ne représente pas le quart de la somme à laquelle il aurait justement droit. Son école est une des meilleures de mon district d'inspection et vient immédiatement après celle de M. Tremblay. Elle n'est néanmoins fréquentée que par un petit nombre d'enfants, grâce à l'apathie des parents.

Il y a ici une grande prédilection pour les contributions volontaires, système avec lequel on a trouvé le moyen de ne rien fournir. La cotisation s'y établira difficilement.

10. Cap-des-Rosiers.—Il y a dans cette municipalité 3 arrondissements et une école en opération tenue à un des arrondissements de la Grande-Grave, et encore est-ce une bien triste école. Le maître, M. Wm. Carswell n'a ni diplôme, ni les connaissances requises pour enseigner dans l'école la plus élémentaire. Lors de ma visite, j'y trouvais 7 enfants : les résultats de l'examen furent moins que satisfaisants.

Ici, comme à Percé, il y a une opposition bien arrêtée, opposition systématique à la loi des écoles, encouragée ouvertement par les marchands, moins Wm. Hyman, écuyer, qui a fait beaucoup de sacrifices pour les écoles.

11. Rivière-au-Renard et Anse-à-Guisfonds.—Cette municipalité forme une étendue de 7 lieues depuis l'Anse-du-Moulin jusqu'à l'Anse-à-Vau-l'Eau, et il serait préférable qu'elle fût divisée en deux. Il n'y a qu'une seule école, qui était fermée temporairement, lors de ma visite. Je sais néanmoins que le maître, M. Pierre Blouin, est un instituteur habile et zélé.

Sur toute la distance qui sépare la Rivière-au-Renard de Ste. Anne-des-Monts (30 lieues) il y a ici et là des établissements de pêche dont aucun ne peut soutenir une école. J'excepte pourtant les Monts-Louis, plus peuplée et où je dois essayer d'en ouvrir une le printemps prochain.

12. Ste. Anne-des-Monts et Cap-Chatte.—Il y a beaucoup à faire dans ces deux localités pour y ouvrir des écoles. Elles se sont fermées, il y a deux ans, à la grande satisfaction des ennemis de l'éducation, quelques mois seulement après la mort du regretté Dr. Lespérance, inspecteur d'école. Les enfants, néanmoins y sont en grand nombre et l'ignorance règne en souveraine.

Je ne désespère pourtant pas de voir, dès l'année prochaine, deux écoles dans cette municipalité, et pour cela, je compte sur la coopération de M. le curé Michaud, de MM. Perrée et Roy, qui ne m'a pas fait défaut jusqu'à présent.

Je pourrais terminer ici ce rapport, déjà bien long, mais je ne puis résister au désir de dire un mot des anciens instituteurs retirés que j'ai rencontrés dans mes visites. Ce sont MM. Henry Dalton et Louis Boucher, de la Grande-Rivière; M. Wm. Tilly, de l'Anse-du-Cap; M. Jeremiah O'Shea, de Percé, et M. Matthew O'Mara, du Bassin-de-Gaspé.

Les deux premiers ont enseigné durant plusieurs années, et M. Dalton a contracté dans les hangars, exposés à toutes les intempéries de l'air et les seules maisons d'école d'alors, le germe de la maladie qui l'a rendu impotent des jambes durant plusieurs années et, plus tard, perclus de tous ses membres.

M. Boucher, doué d'une santé beaucoup plus robuste, a mieux supporté les fatigues et les misères de son noble mais ingrat travail.

Tous ces instituteurs retirés ont rendu d'immenses et d'inappréciables services autrefois, dans ces temps où le maître d'école était si peu considéré et si mal rétribué.

### Petite Revue Mensuelle.

Jusqu'ici, la *Petite Revue* a fait régulièrement chaque mois son petit tour du monde sans encombre, et la voilà qui touche gaieusement à la fin de la cinquième année d'une existence quelque peu aventureuse. Après Mde. Pfeiffer, c'est peut-être la plus grande voyageuse des temps modernes. Il fait beau se promener ainsi à travers les grands événements de ce monde, assister au bouleversement des empires, prédire sans responsabilité les destinées des nations; mais voici que l'on nous crie : *hæc de te fabula narratur*. Les catastrophes que vous décrivez avec une complaisance d'historien, elles sont aujourd'hui à votre porte; le feu est à la maison du voisin; pouvez-vous ne point trembler pour la vôtre?

Cela veut dire sans métaphore, ce que la plupart de nos lecteurs ne savent déjà que trop, que depuis longtemps nous n'avons pas été aussi près d'une guerre avec les Etats-Unis que nous le sommes dans ce moment.

L'arrestation de MM. Slidell et Mason, agents diplomatiques du Sud en Europe, à bord d'un vaisseau sous pavillon anglais, et naviguant d'un port neutre à un autre port neutre, est un de ces coups de tête audacieux, qui entraînent après eux des conséquences incalculables. Les gens du Nord ont par là dépassé tout ce que l'Angleterre avait jamais réclamé en faveur du droit de visite, et ils se sont placés à ce point de vue, sur un terrain plus avancé que celui qu'ils lui disputèrent par la guerre de 1812. A peine le Congrès était-il réuni, que se jetant en travers de toute solution possible de cette grave difficulté, il a prématurément approuvé et sanctionné l'acte du commandant Wilkes. Ce dernier a été fêté et lionnisé à Boston, et la presse du Nord s'est livrée à cette occasion à ces fanfaronades provocatrices dont le désastre de *Bull's Run*, n'a pu réussir à la guérir.

Le journal illustré de *Frank Leslie*, publie un article très-aimable à l'adresse des Franco-Canadiens, qu'il termine en français par ces paroles : *Prenez garde, canailles!*

Nous ignorons comment nos cinq cents compatriotes qu'on est parvenu à enrôler de gré ou de force dans l'armée américaine, et qui y forment, assure-t-on, un régiment distinct, trouvent cette gracieuse allocation? Du reste, les 600,000 hommes que le ministre de la guerre prétend avoir actuellement sous les armes, doivent former la mosaïque humaine la plus incroyable qui ait jamais été rassemblée en aucun coin du globe. Il y a de tout, depuis des princes de la maison d'Orléans, jusqu'aux chemises rouges de Garibaldi, depuis le frère du général anglais Havelock, jusqu'au fameux colonel irlandais Corcoran, qui refusa de présenter son régiment au Prince de Galles; Irlandais, Ecossais, Allemands, Français, Canadiens, Belges, Suisses, Italiens, Hongrois, voire même les sauvages : tout, les Nègres exceptés, pour qui l'on prétend se battre, tout est jugé digne de faire de la chair à canon... que les canons ont cependant jusqu'ici passablement épargnée.

Des escarmouches qu'on appelle des batailles, des marches et des contre-marches continuelles, dans l'ouest, forment le bulletin, assez ennuyeux du reste, de la guerre américaine, dans le mois qui vient de s'écouler. On s'observe toujours sur le Potomac, et les deux grandes armées restent à peu près *in statu quo*. On assure, cependant, que les Etats du Sud s'impatientent de cette situation prolongée, et que le général Beauregard doit très-prochainement frapper un coup décisif.

En attendant, les unionistes se fortifient à Beaufort, d'autres expéditions se préparent contre des villes du littoral de l'Atlantique, et l'on s'occupe surtout d'obstruer les principaux ports de mer, en y coulant à fonds des embarcations chargées de pierres.

La course se fait de part et d'autre avec une grande activité, mais le Sud a jusqu'ici l'avantage; ses deux terribles croiseurs, le *Nashville* et le *Sumpter*, ont déjoué tous les efforts de la marine fédérale, et ce dernier surtout, s'est montré un véritable *vaisseau-fantôme*; la prise en a été annoncée vingt fois; mais toujours à tort. On sait qu'il a été construit par notre compatriote Cantin, pour Don Pédro Lacoste, de la Havane, et que son premier nom était "El Marqués de Habana."

La sensation assez vive qui a été produite en Europe et en Angleterre surtout par les exploits du *Nashville* a encore été augmentée par la nouvelle de la capture du *Trent* et de l'arrestation des deux ambassadeurs, qui en a été la contre-partie. Une grande démonstration d'indignation populaire a eu lieu de suite à Liverpool. Il est difficile toutefois de croire à une guerre entre les deux nations ; et l'on se prend toujours à espérer que la diplomatie arrangera tout. La diplomatie ! Combien de fois cependant son nom que l'on a cru tout puissant pendant la première partie de ce siècle a-t-il été invoqué en vain depuis quelques années ? La diplomatie devait tout arranger entre la Russie et l'Angleterre et nous avons eu la guerre de Crimée ; elle devait tout arranger entre la France et l'Autriche, et nous avons eu la guerre d'Italie ; enfin, combien de fois n'a-t-on point dit que le Nord et le Sud de l'Union Américaine transigeraient ; qu'ils ne sauraient se décider à la guerre civile ; qu'un compromis réglerait tout ?

Si l'année se termine pour nous avec une guerre à nos portes et la perspective d'être entraînés nous-mêmes dans la lutte, elle finit, au contraire, sur le continent de l'Europe, avec toutes les chances de paix. L'empereur, sentant la nécessité de rétablir l'ordre dans les finances de la France, compromises par les guerres récentes et par les immenses travaux publics qu'il a accomplis, a habilement concédé aux chambres une discussion plus libre du budget et un contrôle plus entier sur les dépenses de l'Etat. Il a rappelé en même temps dans son cabinet M. Fould, dont une des premières mesures financières sera la réduction de l'armée. C'est ainsi que Napoléon III sait toujours tirer parti même de ses difficultés, et qu'il pare à un désastre financier tout en faisant au libéralisme une importante concession, et en apaisant le parti catholique par l'ajournement indéfini de la question romaine, que la nouvelle mesure rend non-seulement explicable mais inévitable.

La correspondance parisienne de la *Minerve*, écrite, assure-t-on, par l'ancien rédacteur de cette feuille, M. de la Ponterie, aujourd'hui secrétaire de M. de la Guéronnière, laisse assez voir que tous ces calculs ont été faits, tandis que l'extrait suivant de la *Revue Européenne*, organe quasi-officiel du Cabinet des Tuileries, confirme parfaitement de telles prévisions. L'écrivain impérialiste à propos de la brochure Passaglia fait les réflexions suivantes :

« La plupart de nos lecteurs connaissent la situation du P. Passaglia vis-à-vis de l'Eglise. Appartenant à la compagnie de Jésus, il a longtemps enseigné, et avec éclat, dans les écoles théologiques de l'Italie ; il y a conquis une grande notoriété d'éloquence et de savoir ; aujourd'hui, au milieu des apologies qui l'exaltent et des invectives qui le poursuivent, il est difficile peut-être de se faire une idée impartiale et équitable de son caractère et de son mérite. Quoi qu'il en soit, on sait qu'il était un des privilégiés de son ordre, et c'est au moins le signe d'une intelligence exceptionnelle. Lorsque le souverain pontife proclama le dogme de l'immaculée Conception, le P. Passaglia fut chargé d'établir que c'était une des croyances traditionnelles de l'Eglise. Ce religieux, qui a vécu dans l'intimité de Pie IX, réclame aujourd'hui l'abolition du pouvoir temporel.

La brochure se divise, à nos yeux, en deux parties bien distinctes : l'une, adressée au clergé italien ; l'autre, au souverain pontife ; et les deux portions de cette œuvre ne nous paraissent pas d'une égale portée. Lorsque le P. Passaglia se tourne vers les évêques d'Italie pour leur conseiller, au nom du patriotisme, au nom de l'intérêt de l'Eglise et de la pacification de la Péninsule, de renoncer aux vaines irritations qui en font, au milieu du mouvement qui emporte la race italienne, des étrangers ou des ennemis, il a, à nos yeux, la double autorité de la raison et de la foi. Lorsqu'il se demande ce que peuvent être pour l'Eglise ces princes déchus dont les trônes sont tombés en poussière au premier souffle de la colère nationale, il est d'accord avec les vieilles traditions du catholicisme, et les enseignements les plus certains de la conscience et de l'histoire. Non, pas plus en Italie qu'ailleurs, la religion n'est solidaire de la fortune des trônes ; pas plus au delà des Alpes que dans les monarchies si souvent ébranlées de l'Europe, l'Eglise n'a le droit d'imposer aux peuples, au nom de nous ne savons quels intérêts religieux ou quels sentiments de pieuse gratitude, des gouvernements détestés.

« Mais lorsque, s'adressant au Saint-Père, l'auteur de la brochure lui représente les débats auxquels donne lieu le pouvoir temporel que les siècles ont réuni à la souveraineté pontificale, et lorsqu'il demande à Pie IX d'y renoncer pour lui-même et pour ses successeurs, il est, croyons nous, en dehors du sentiment du monde catholique.

« La question, dit-il, n'est pas là à nos yeux. Il s'agit pour la France, qui veille depuis douze ans avec une inébranlable fidélité à la sécurité du Saint-Père, de savoir si elle peut déserter ce poste de devoir et d'honneur, pour le livrer moins à la royauté qu'à la révolution italienne. Telle est aujourd'hui la véritable situation des choses, et nous n'hésitons pas à dire que le patriotisme et la raison d'Etat sont d'accord pour proclamer la nécessité du maintien de nos troupes à Rome. Elles y gardent l'influence de la France au delà des Alpes, influence conquise par nos victoires, et que nous ne devons pas laisser amoindrir ; elles y protègent l'Italie contre les entraînements de sa propre fortune, et les impatiences de ses amis : elles y défendent enfin la papauté placée depuis dix siècles sous la garde de la France et que notre abandon livrerait à d'incalculables périls. L'inspiration de sagesse et de respect qui nous a conduits, il y a douze ans, dans la ville éternelle, doit rester le conseil de notre politique, car elle est la plus conforme à nos véritables intérêts et tandis qu'elle est la plus française, elle est aussi la plus libérale et la plus italienne. »

Si la paix doit régner en Europe l'année prochaine, comme tout peut

le faire espérer, l'Europe elle-même ne paraît point décidée à laisser en paix les autres parties du monde. Outre l'imminence d'une guerre entre la Grande Bretagne et les Etats du Nord de l'Amérique, il est bien probable que la mort de l'empereur de la Chine va amener une nouvelle querelle entre les puissances européennes et la céleste empire ; tandis que l'Angleterre, la France et l'Espagne envoient au Mexique une flotte combinée, demander raison à ce malheureux pays des injustices et des atrocités du gouvernement de Juarez.

Cependant, jalouse de l'importance que vient de prendre sa nouvelle alliée, par la guerre du Maroc, et par la réannexion d'une partie de l'île de St. Domingue, l'Angleterre a mis pour condition à sa coopération que l'expédition contre le Mexique ne serait suivie d'aucune conquête. Ce dernier pays se prépare à la lutte, assure-t-on, avec une énergie dont on ne l'aurait pas cru susceptible, et que l'on explique, par la crainte que tous les partis éprouveraient de repasser sous la domination de l'ancienne mère-patrie.

Pour ce qui est de notre coin du monde, on s'y prépare aussi sans trop de bruit aux événements que l'on a lieu de redouter. Nos villes sont mises en état de défense, et de nouvelles compagnies de milice se forment chaque jour. Le réveil de l'esprit militaire longtemps assoupi ne peut être qu'un avantage pour nous, quelque chose qui arrive.

Il faut le dire cependant, les horreurs de la guerre, et la halte forcée qu'elle impose toujours aux progrès matériels d'un pays, et au développement normal d'une colonie comme la nôtre, seraient d'autant plus à regretter que dans ce moment il vient de se produire une foule de louables tentatives d'une nature toute pratique. Nous avons déjà parlé des efforts qui se font par le gouvernement et par les sociétés de colonisation, pour le défrichement des terres incultes du Bas-Canada ; nous avons aussi indiqué en passant les nombreuses richesses minérales qui se découvrent chaque jour et qui commencent à être exploitées.

Aujourd'hui, nous avons à parler à nos lecteurs d'une branche importante d'industrie agricole, dont la tentative a déjà été faite à plusieurs reprises ; mais qui, malgré son succès partiel, n'a pas encore atteint des proportions susceptibles d'en faire un objet important de commerce. Il s'agit de la culture du lin.

Déjà en 1820, la société d'agriculture de Québec, avait publié une brochure, intitulée : « Instruction sur la manière de cultiver et de préparer le lin et le chanvre. » (1)

En 1853, l'importance de cette culture attira l'attention de la législature, et M. Kirkwood fut chargé de faire un travail sur cette matière. Voici d'après son rapport quelle était en 1852, la quantité de toile fabriquée avec le lin du pays, Haut-Canada 14,955 verges, Bas-Canada 889,323 verges, le tout exclusivement de manufacture domestique. En l'évaluant à un chelin la verge, la valeur totale s'élevait à £45,224. Le *Journal de Québec*, auquel nous empruntons quelques uns de ces détails, ajoute qu'en calculant la moyenne du rendement comme en Irlande, la quantité d'acres employés à la culture du lin dans ce pays, en 1852, n'aurait été que de 3,423. L'échantillon du lin du Canada, envoyé en Ecosse à cette époque, fut regardé comme excellent. Le manque de machines propres à préparer le lin pour le marché européen, en a jusqu'ici empêché l'exportation, et par conséquent, la culture en grand. Le gouvernement sur la demande de M. Donaldson, agent d'émigration, vient d'ordonner l'importation d'un certain nombre de ces machines, et les journaux engagent avec raison nos sociétés d'agriculture à prendre l'initiative dans cette grande amélioration. Un arpent de terre, ajoutent-ils, où l'on aura semé du lin peut produire dix minots de graines qui, évalués à six chelins par minot, valent \$12 et de plus, il donnera à peu près 400 livres de fibres, à 12 centins la livre, égale à la somme de \$44. Voilà en tout \$56 par arpent, ce qui n'est pas à dédaigner, même après déduction des frais estimés à \$20.

En même temps qu'ils s'occupent beaucoup d'agriculture et de colonisation, nos journaux nous annoncent la mort d'un homme remarquable, dévoué par goût et par position à ces grands intérêts, le Dr. Boutillier de St. Hyacinthe, depuis plusieurs années inspecteur des agences de la colonisation. De 1854 à 1860, pas moins de 1458 milles de chemins ont été faits par le département auquel présidait M. Boutillier.

Ce citoyen estimable sous tant d'autres rapports, avait été membre de la législature de 1841 à 1852 et par ses connaissances, son esprit distingué, son énergie et son urbanité, s'était acquis l'estime de tous nos hommes publics.

Les derniers journaux d'Europe contiennent la nécrologie de deux hommes éminents, l'un dans les lettres, le Père Lacordaire, l'autre dans les sciences, Geoffroy de St. Hilaire. Nos lecteurs trouveront dans notre *Bulletin des sciences* une courte esquisse biographique sur ce dernier. Quant à Lacordaire, comme il n'y a pas de plus bel éloge à faire des grands écrivains que de reproduire leurs œuvres, nous donnerons, dans notre prochaine livraison, quelques morceaux choisis du célèbre Dominicaïn. En attendant, nos lecteurs trouveront dans notre livraison de mars 1860, une petite biographie que nous avons publiée à l'occasion de son élection à l'académie.

(1) Le gouvernement impérial s'était aussi occupé de la culture du chanvre dans cette colonie, objet qui n'était point sans importance pour sa marine. Voyez sur ce sujet une brochure (texte anglais et français), publiée à Québec, chez John Neilson, 1806, intitulée : « Remarques sur la culture et la préparation du chanvre en Canada, communiquées à la réquisition des Lords du Conseil Privé de Sa Majesté, pour le commerce et les plantations, par Charles Taylor, M.D., secrétaire de la société, pour l'encouragement des arts de Londres. »



P. S. Au moment de terminer, nous entendons crier sous nos fenêtres : "Extra de la Minerve—la guerre!" Ce cri va certainement bien aux messagers de la déesse que l'on représente toujours armée de pied en cap; mais il est au moins prématuré. L'Europa est arrivé à Halifax, ayant à bord un envoyé du gouvernement impérial chargé de dépêches pour lord Lyons. Ce dernier doit, dit-on, exiger la mise en liberté de M. Sildell et Mason, et s'il ne l'obtient point, demander ses passeports. L'agitation était très-grande en Angleterre; on prépare activement des envois d'hommes, d'armes et de munitions pour ce pays; et le ton de la presse et de l'opinion publique est en effet tout à la guerre. On ignorait encore l'approbation donnée par le congrès à l'acte du commandant Wilkes, et l'on paraissait attendre du gouvernement de Washington une réparation bien difficile, sinon impossible aujourd'hui.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Un rapport du gouvernement anglais, nouvellement publié, donne la somme totale dépensée par la commission d'enquêtes sur l'éducation, depuis sa formation, le 30 de juin 1852, jusqu'au jour de sa dernière enquête, le 30 de juin 1861. Il a été payé pour établir la commission ci-dessus, £3,383 13s. 11d.; pour enquêtes faites par les douze assistants-commissaires, £7,459 3s. 0d.; pour rapports statistiques, notes sténographiques, fournitures de bureaux, comme registres, etc., pour recherches faites sur les dotations aux diverses maisons d'éducation, frais de voyage et de pension des commissaires, dépenses de bureaux, £1850, formant un total de £12,693 16s. 11d. Ce rapport ne mentionne pas la somme dépensée pour impressions et papeterie. Le compte des dépenses n'a été fait que jusqu'au 5 de juillet. Il y avait alors entre les mains des commissaires une balance en argent de £145 4s. 3d. Cette somme, est-il dit dans le rapport, serait suffisante pour couvrir toutes dépenses jusqu'à la fin des travaux de la commission, le 30 de juillet.

—Nous mentionnions dans notre dernière livraison quelques élèves de l'École Normale Jacques-Cartier, qui enseignent dans des localités éloignées; nous pouvons ajouter à cette liste de courageux missionnaires de l'éducation, les élèves suivants de l'École Normale Laval: M. Tremblé Côté, à Percé, M. M. Provençal et Robitaille, à la Rivière-au-Renard, Mlle. de Tonnancour, (les deux sœurs) et Mlle. Sinnott, aux Escoumains, et M. Donnelly, professeur à l'Académie d'Arlymer (Ottawa). On peut voir par là que ce n'est point la bonne volonté qui manque aux instituteurs sortis de ces écoles et que dans les paroisses où l'on emploie des maîtres ou des maîtresses incapables on le fait par ce qu'on le veut bien.

—Dernièrement dans une école supérieure que nous ne nommerons pas, les étudiants ayant remarqué qu'un des professeurs prolongeait beaucoup trop ses leçons, résolurent d'attirer son attention sur l'heure du dîner; et le plus hardi d'entre eux écrivit en cachette avec de la craie, sur la table du maître, ces mots: "dinner at one precisely." Le professeur, en prenant sa place, ne dit rien, mais, jetant un regard furtif sur son auditoire, il n'eut pas de peine à découvrir le coupable à son air triomphant; puis, le lendemain, faisant mine de voir pour la première fois l'impertinente inscription, il déclama la parodie suivante d'un des plus fameux passages de Shakespeare, s'adressant du regard à l'auteur de la mystification:

To be or not to be.... in time for dinner  
Is the great question with this hungry sinner,  
An empty head must be by him preferred  
To an empty stomach or a meal deferred.

Nous traduisons tant bien que mal pour ceux de nos lecteurs qui ne savent point l'anglais:

Etre ou n'être pas.... à temps pour son dîner  
C'est la question! Cet enfant d'Épicure,  
Avec son estomac n'ose pas badiner;  
Mais de son cerveau vide il n'a souci ni cure.

Les complices se tournèrent, comme d'ordinaire en pareil cas, contre leur chef compromis, et les rires de tout l'auditoire saluèrent la boutade poétique du maître.

—Le 31 de mars dernier le comité du conseil privé de l'éducation en Angleterre avait sous son contrôle trente-six inspecteurs et vingt-cinq assistants-inspecteurs d'école, dont les salaires formaient un total de £43,565 9s. 1d. Sur ce nombre, dix-sept inspecteurs et vingt assistants-inspecteurs étaient des ministres appartenant à l'Église anglicane. Le salaire, frais de pension et de voyage de chaque inspecteur sont représentés par un chiffre variant de £765 à £1,017; ceux de chaque assistant-inspecteur vont de £586 à £678 par année.

—Le 6 décembre, jour de la St. Nicolas, a été fêté par les élèves des écoles des Frères à Montréal, comme il l'est d'ordinaire en France. Une longue procession aux nombreuses bannières et oriflammes a parcouru les rues de la ville et plusieurs milliers d'enfants ont assisté à la messe de leur fête patronale.

—Les élèves de l'Université anglicane de Lennoxville ont formé une compagnie de milice active dont les officiers viennent d'être nommés.

### BULLETIN DES LETTRES.

—M. Halliwell, qui, par son énergie, est parvenu à racheter New Place Estate, Stratford sur Avon, des constructeurs et des marchands, par respect pour le nom de Shakespeare, désire aujourd'hui acquérir le grand jardin qui a appartenu originairement à ce poète, la propriété où il est né et qui appartient à des particuliers, ainsi qu'Anna Hathaway's cottage et la propriété située vis-à-vis de New Place, achetée par la nation anglaise. Il a été souscrit £2396, dans l'espace de 15 jours, pour l'achat de New Place, et on pense que les £29,000 nécessaires pour cette nouvelle acquisition seront facilement perçus. M. Halliwell désire aussi former une bibliothèque et un musée dits de Shakespeare, qui exigent une somme additionnelle de £50,000.

—S. A. I. le Prince Napoléon a envoyé dernièrement à l'Institut Canadien de Montréal, une large collection de livres et de gravures dans laquelle se trouvent: "Statistique Monumentale de Paris, par Albert Lenoir," ouvrage précieux et rempli de gravures du grand prix. Il n'y a que deux exemplaires de cet ouvrage dans toute la province, un à la bibliothèque du parlement, et l'autre à celle du département de l'Instruction publique du Bas-Canada. "Grand ouvrage sur l'Égypte, par la commission française de l'Institut;" "Voyage de circumnavigation de la corvette l'Atthénais;" "Voyage dans la Russie Méridionale, par le prince Demidoff;" "Iconographie grecque et romaine;" "Voyage de S. A. I. dans les mers du nord," etc. Le prince a aussi fait cadeau à la bibliothèque du parlement d'un grand nombre de livres précieux, qui lui ont été remis par le baron Gaudré-Bouillon, consul français à Québec.

### BULLETIN DES SCIENCES.

—Isidore Geoffroy Saint Hilaire, un des plus grands zoologues de l'époque, et fils du célèbre Étienne Geoffroy Saint Hilaire, l'école de Cuvier, est mort vers le commencement du mois dernier. Il était membre de l'Académie des sciences, un des plus anciens professeurs au jardin des plantes, et président de la société d'acclimatation qu'il avait lui-même fondée. Il était né à Paris, en 1805. Il a publié plusieurs ouvrages et est l'auteur d'une nouvelle classification qui a été substituée à celle de Cuvier. Un de ses ouvrages les plus remarquables est son "Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et chez les animaux." La société d'acclimatation fut fondée dans le but d'importer et de multiplier en France, tous les animaux utiles des pays étrangers. Cette entreprise, par son utilité pratique, mérite les plus grands éloges, et, quoiqu'elle ne date que de 1855, elle a déjà produit des résultats très-satisfaisants.

M. Isidore Geoffroy Saint Hilaire n'avait que 27 ans lorsque, en 1833, il fut élu membre de l'Académie des sciences, présidée alors par son père, qui mourut en 1841.

### BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

—On a repris à Paris, avec un très grand succès, l'un des chefs-d'œuvre de Gluck, l'Alceste, sans reprendre en même temps heureusement la grande querelle des Gluckistes et des Piccinistes. La *Revue Européenne* fait à ce sujet les réflexions suivantes: "Non, quoiqu'on en ait dit dans un moment de découragement, non, la musique n'est point un art inférieur fatalement condamné à une vieillesse précoce, puis à un inévitable oubli. Comme tous les arts, la musique a pour but suprême l'expression vraie des sentiments les plus élevés de l'âme. Quand le génie de l'artiste uni à la science atteint ce but désiré, il triomphe du temps et son œuvre reste comme un modèle malléable, intelligible à tous les âges, sympathique à tous les cœurs, foyer lumineux autour duquel s'accroissent des révolutions passagères, vers lequel il faut toujours revenir chercher les points de repère du vrai et du beau. Telle est la musique d'Alceste. Quelques allures ont vieilli, quelques formules portent la date et presque le costume de 1776; mais l'œuvre en elle-même garde une jeunesse virtuelle et impérissable."

—La semaine dernière, les amateurs de cette ville ont exécuté, au profit de l'Asile des Orphelins, fondé par feu Mde. Côté et soutenu aujourd'hui en grande partie par Mde. Quesnel, le *Désert*, de Félicien David. Cette entreprise difficile a été menée à bonne fin, et, à la demande d'un public enthousiaste, la célèbre partition a été répétée cette semaine avec un égal succès. M. l'abbé Perrault et M. Smith, qui ont monté et dirigé ce concert, méritent, ainsi que tous les exécutants, les plus grands éloges. Les petits orphelins eux-mêmes dans le chant d'actions de grâce qui a terminé la séance ont eu un succès bien naturel, mais aussi bien touchant.

Des Presses à air dilaté d'Éusèbe Sénécal, 4 rue St. Vincent, Montréal.

CALENDRIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR 1861.

Calendar grid for 1861, divided into 12 months (Janvier to Décembre). Each month includes a header with the month name and a descriptive paragraph. Below is a table with columns for 'JOURS' and 'EPIHEMERIDES' containing dates and historical events.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LE BAS-CANADA.

Hon. Pierre J. O. Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique. Louis Girard, Secrétaire. Joseph Lenoir, Clerc de la correspondance française...

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'Honorable Sir Etienne Paschal Taché, Chevalier, membre du Conseil Législatif, Président; Sa Seigneurie le Très-Révérend Francis Fulford, Evêque Anglican de Montréal et Métropolitain...

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.—MONTREAL.

Rév. Hiospice Verreau, Principal, professeur ordinaire et directeur du pensionnat des garçons. Léopold Desjardins, B. A., professeur ordinaire.

ÉCOLE NORMALE MCGILL.—MONTREAL.

J. W. Dawson, LL. D. Principal et professeur adjoint. W. H. Hicks et Samson Paul Robins, prof. ordinaires.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.—QUEBEC.

Révd. Jean Langevin, Principal, professeur ordinaire et directeur du pensionnat des garçons. F. X. Toussaint et N. Lacasse, professeurs ordinaires.

INSPECTEURS D'ECOLE.

Table listing school inspectors and their districts. Columns include 'Noms des Inspecteurs et leurs districts d'inspection' and 'Résidence des Inspecteurs'. Lists names like J. B. F. Painchaud, Joseph Meagher, etc.

On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au Journal de l'Instruction Publique, publié par le Département de l'Instruction Publique, et au Lower Canada Journal of Education, aussi pour CINQ CHELINS par année.